



HAL
open science

**Espace public : symboliques, pratiques urbaines festives.
Le cas de la rue Saint-Michel dite “ rue de la soif ” à
Rennes**

Kenza Mammeri

► **To cite this version:**

Kenza Mammeri. Espace public : symboliques, pratiques urbaines festives. Le cas de la rue Saint-Michel dite “ rue de la soif ” à Rennes. Géographie. 2017. dumas-01700958

HAL Id: dumas-01700958

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01700958>

Submitted on 5 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Espace Public: Symboliques, pratiques urbaines festives.

Le cas de la rue "Saint-Michel"
dite "rue de la soif" à Rennes

Mémoire dirigé par :
M. Benoît FEILDEL

Mémoire réalisé par :
Kenza MAMMERI

2016 - 2017

Table des matières

Remerciements _____	3
Résumé _____	4
• Introduction générale _____	5
Première partie : Les impasses conceptuelles de l'espace public _____	10
Chapitre 01 : Nouveaux regards sur l'espace public _____	10
• Introduction : _____	10
1- L'espace public Habermassien _____	11
2- De l' « espace public » aux « espaces publics » _____	13
3- L'accès à l'espace public _____	14
4- Symbolique des espaces publics _____	15
• Conclusion _____	16
Chapitre 02 : La construction de l'espace public autour des pratiques urbaines festives _____	17
• Introduction _____	17
1- L'espace public et la fête _____	17
2- L'espace public et la nuit _____	18
3- La rue festive _____	20
4- Espaces publics éphémères et spécifiques _____	20
• Conclusion _____	21
Chapitre 03 : La fête nocturne et la spécificité des relations sociales entre usagers _____	22
• Introduction _____	22
1- La fête nocturne à Rennes à travers l'histoire _____	22
2- La fête nocturne et les conflits d'intérêts : entre usagers _____	23
3- La fête nocturne et les conflits d'intérêts : entre population festive et politiques publiques _____	24
• Conclusion _____	25
Deuxième partie : Terrain d'investigation _____	27
Chapitre 01 : La rue « Saint-Michel » dite « la rue de la soif » terrain d'analyse _____	27
• Introduction _____	27
1- Terrain d'investigation _____	28
2- La place de la rue « Saint-Michel » à l'intérieur du périmètre du plan de sauvegarde et de mis en valeur « PSMV » _____	29
3- Méthode, technique d'enquête et échantillons _____	31
Chapitre 02 : Les pratiques urbaines festives nocturnes à travers la rue « Saint-Michel » _____	34

• Introduction	34
1- La confrontation de représentation de l'espace public	34
2- La fête nocturne entre « convivialité » et « dérives festives »	37
2.1 Un espace porteur d'ambiance particulière	37
2.2 Un espace de dérives festives	40
3- La mutation des pratiques festives entre « valorisation » et « dévalorisation »	41
4- Tensions et conflits d'intérêts	44
4.1- Des conflits d'appropriation entre clans de la population festive	44
4.2- Des conflits d'appropriation entre population festive et habitants	46
4.3- Des conflits d'appropriation entre population festive et politiques publiques	47
Chapitre 03 : Réflexion sur l'appropriation de l'espace public festif	53
1- Problèmes rencontrés lors du terrain	53
2- Synthèses des analyses	53
Conclusion générale	54
Bibliographie	58
Liste des figures	62
Annexes	63

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements tout particulièrement à :

Mon directeur de mémoire Monsieur Benoît Feildel, pour son encadrement, sa disponibilité et les directives qu'il m'a prodigué.

Monsieur Yvon Le Caro, directeur de la spécialité « DYATER », pour sa présence et son encouragement tout au long de cette année universitaire.

Mes camarades de la promotion « DYATER », de qui j'ai beaucoup appris.

Mon père et tous ceux qui à un moment donné m'ont apporté du soutien dans ma démarche.

Résumé

Les enjeux, de la nuit et des pratiques festives dans les espaces urbains centraux, sont tels que les chercheurs notamment en sociologie (Yves Bonny, 2012) et en géographie (Benjamin Pradel, 2007) ont largement abordé les expansions de ces pratiques dans les espaces publics. Les responsables politiques se sont également emparés du « phénomène de la nuit » pour en faire un vecteur de revalorisation des espaces publics, on parle alors « d'urbanisme de la nuit ». Pour étudier ces actes dans l'espace public, il convient de faire, premièrement une lecture du modèle de l'espace Habermassien pour appréhender la symbolique des pratiques festives qui s'y déroulent, puis de montrer le rapport des espaces publics avec la fête en général et la fête nocturne en particulier. L'objet de notre recherche sera traité par l'exposé de l'analyse des pratiques urbaines festives nocturnes dans la rue « Saint-Michel » dite la « rue de la soif » à Rennes. Il convient de comprendre d'abord le déroulement de ces pratiques dans cet espace de la rue « Saint-Michel », et de mettre l'accent sur notre principale hypothèse du « vivre ensemble » et de la « convivialité » de la fête. Nous nous attacherons ensuite à caractériser les causes des rapports conflictuels entre population festive et habitants où le premier revendique le « droit à la fête » et le second le « droit à la tranquillité et au calme ». Nous noterons le rôle des pouvoirs politiques à gérer la fête nocturne du phénomène « JVS » ainsi que les mesures prises pour réduire les tensions et les débordements liés à la fête par une réorientation de la fête. Enfin, nous nous intéresserons aux conséquences des deux projets du centre ancien de Rennes, à savoir le palais des congrès le « couvent des Jacobins » et le plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique de Rennes, sur le devenir des pratiques urbaines festives juvéniles nocturnes à Rennes.

- Introduction générale

Le centre-ville, en tant qu'espace public, avec une concentration importante d'activités et de fonctions majeures administratives, commerciales et de loisirs, a toujours été un haut lieu d'histoire et de forte fréquentation de jour comme de nuit, un « lieu de vie ». Aujourd'hui nous constatons la dispersion de ces fonctions avec pour cause essentielle selon J. Urry¹ « la forte mobilité des personnes, des choses, des informations et des idées ainsi que les nouveaux moyens de communication ». Associé au processus d'étalement urbain avec ses contraintes temporelles et les distances éloignées à parcourir d'un point à un autre, cet état de fait entraîne un accroissement important de concurrences locales (à l'intérieur même de la ville : émergence de nouveaux centres : poly centre) et territoriales, pour capter les flux matériels (biens, personnes) et immatériels (informations, images). Le centre historique de la ville comme espace figé, « carte postale »², ne suffit plus à assurer automatiquement le premier rôle dans une nappe urbaine sans lieu ni borne. Selon Benjamin Pradel, dans le champ de l'urbanisme on assiste alors à un double processus de revalorisation des centres : aux côtés des « logiques hard » de patrimonialisation ou d'élévation d'œuvres architecturales remarquables, apparaissent des « logiques soft » de réversibilité fonctionnelle des espaces dans une volonté de stimulation ponctuelle de la vie sociale. Dans cette logique soft, la ville est entrée dans une économie des signes où la dimension symbolique des espaces éphémères constitue une valeur marchande sure. « On parle alors de « marketing urbain » dans lequel l'imaginaire devient un construit à exporter et l'animation un indice de vitalité des territoires »³. Les espaces publics et surtout les espaces publics centraux sont des zones à fonctions multiples et attractives par leur portée symbolique du « centre ». Dans ces lieux se croise une diversité d'usages et où l'appropriation de l'espace devient problématique. Des intérêts souvent divergents créant ainsi des intérêts conflictuels qui aboutissent parfois à des altercations verbales et même des affrontements avec les représentants de l'ordre public. L'espace public est censé être accessible à tous sans restriction d'âge et de profil

¹J.Urry : Mobilités -polity 2007

² Benjamin Pradel, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », Géocarrefour, Vol. 82/3 | 2007, 123-130.

³ Scott Lash and John Urry : Economies des signes et de l'espace 1994

socio-culturel ou intellectuel. Or pour V. Bordes⁴ la présence de jeunes sur l'espace public festif devient problématique pour les autres usagers. Les jeunes accaparent l'espace public, pendant les week-ends pour faire la fête, à leur manière, toute la nuit ou une bonne partie de la nuit empêchant ainsi, les autres usagers de cet espace de bénéficier de la nuit chez eux, pour dormir, ou travailler, et d'autres encore sont seulement de passage et cherchent à mieux connaître la ville la nuit. Ainsi ces espaces publics sont le lieu d'enjeux et d'intérêts conflictuels d'appropriation et de contrôle et mettent ainsi à l'épreuve de la sécurité, le confort, l'accessibilité, l'esthétique, l'image touristique et politique et la qualité environnementale (HQE). Les espaces publics doivent offrir une ambiance rassurante et harmonieuse, là est l'une des questions que nous nous posons dans la recherche de cette ambiance dans la pratique festive nocturne au centre historique de Rennes et particulièrement au niveau de la rue « Saint-Michel » dite « la rue de la soif ». Les espaces publics centraux sont « Un enjeu de convivialité et d'attractivité »⁵, des lieux majeurs de convergence et de regroupement représentent les espaces urbains centraux, ils sont ainsi une vitrine de la ville et doivent proposer différents types d'animations.

L'enjeu de la nuit ou de la fête nocturne est de taille d'une part, dans un contexte de montée en puissance des loisirs nocturnes aidant le développement de l'activité de certains commerces et attirant plus de fêtards, favorise la renommée de la ville par le développement du « tourisme festif nocturne » mais d'autre part la nuit en fête devient potentiellement un désordre croissant dans l'espace public. Ce constat de tension s'amplifie entre une population de jeunes festifs d'un côté et de l'autre des usagers de l'espace public et de l'autorité locale. « La régulation des pratiques relatives aux loisirs nocturnes est ainsi traversée par une tension forte, entre valorisation d'une culture hédoniste et séduction marchande d'un côté et répression plus au moins forte des conduites jugées illégitimes et indésirables de l'autre »⁶. D'où une combinaison de vivre ensemble reste toujours fragile à maintenir entre faire la fête pour plus d'attractivité et d'animation recherchées par les commerçants et les pouvoirs publics et des mesures répressives contre une certaine population indésirable dans leur mode de faire la fête et leur conduite publique.

⁴ V.Bordes : « espaces publics, espaces pour tous ? » in Espaces de la jeunesse, espaces publiques, Rennes 2006

⁵ Y.Bonny :Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : cas des pratiques festives

⁶ Measham F, Brain K. 'Binge' drinking, British alcohol policy and the new culture of intoxication, 12.2005.

Comme la fête et les loisirs sont devenus une action urbanistique pour promouvoir une ville, un centre ancien, un lieu ou un espace public alors on met fin à la revalorisation uniquement par des actions de reconstruction, d'embellissement des édifices et de ravalement de façades. On ne considère plus les espaces publics seulement comme des résidus de l'acte architectural (plein – vide) ou comme des lieux des différents flux de circulation (mécaniques - piétons) – *actions hard* - Ces actions ne suffisent plus à reconquérir l'attractivité d'un espace.

La revalorisation passe avant tout par l'adaptation à des manières de vivre de plus en plus diversifiées et complexes⁷ et à des événements ponctuels liés à la fête et aux loisirs. Par revalorisation, on entend un processus d'intervention sur l'espace urbain, par de nouvelles *-actions soft-* qui traitent le temps et l'espace pour donner un essor à une urbanité d'un espace public éphémère mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie et de fête. Les transformations temporaires de l'espace public en fête participent à rehausser l'image de cet espace comme étant un espace en mouvement, avoir un « supplément d'âme », un espace non figé.

En France, depuis le milieu des années 90 et même en Europe, la multiplication des fêtes urbaines éphémères illustre bien une nouvelle dynamique provoquant ainsi l'usage massif des espaces publics. La fête des lumières à Lyon, depuis les années 90 s'étale sur trois jours et accueille de nombreux artistes du spectacle de la projection des lumières sur différents édifices de la ville. L'évènement s'est même internationalisé et des visiteurs viennent du monde entier. Lyon prend, ainsi le label de « la Ville des Lumières ». Paris-Plages, juste pendant l'été et depuis 2002, propose des dizaines d'animations et ambiance aux Parisiens et aux touristes : farniente sur la voie Pompidou, sport, culture et ciné sur le parvis de l'Hôtel de Ville et station balnéaire Bassin de la Villette. Pour Munich, en Allemagne, la « fête d'octobre » (Oktoberfest) connue sous le nom de la « fête de la bière », fête son 184^{ème} anniversaire cette année, est belle et bien la plus grande fête populaire au monde qui se vante d'avoir un caractère international. Plus de 6 millions de visiteurs⁸ venus du monde entier s'y donnent rendez-vous chaque année. Rennes est quant à elle connue pour l'ambiance nocturne qui règne dans le centre-ville et notamment dans « la rue de la soif »

⁷ Pradel B. mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics – Géocarrefour Vol.82/ 3 | 2017 La ville événementielle Article p 123-130

⁸ Site web de la ville de Munich.

surtout pendant le week-end et particulièrement les jeudis. Elle est le lieu de déversement d'une population jeune essentiellement estudiantine à la recherche d'un espace de communication, de discussion, d'échanges d'idées et d'opinions, et de consommation, un espace de « liberté » et de bien-être. Néanmoins, la confiscation temporaire de l'espace de la rue « Saint-Michel » n'est pas toujours appréciée par les habitants. Elle entraîne souvent des tensions d'appropriations de la rue, qui parfois débordent sur des altercations plus au moins dures avec l'autorité policière.

Les enjeux d'une action urbaine ne sont plus seulement ceux d'une croissance quantitative en termes de construction et d'aménagement urbain mais aussi d'une amélioration qualitative de la vie urbaine. Cette amélioration qualitative « s'ouvre à des réflexions en termes d'ambiances et enrichit ses approches par un travail sur la dimension immatérielle des lieux construits afin de susciter les usages espérés »⁹. La fête est ainsi pensée comme action urbanistique de revalorisation de l'espace public. La fête et l'animation sont vitales aux territoires. Elles sont un moyen de rassemblement et de revalorisation symbolique de l'espace public, mettant en scène l'espace et le temps ainsi que les usagers, un mode d'« aménagement éphémère » attractif et convivial. Elles sont un complément d'âme qui stimule l'action de rassemblement et les formes de sociabilité. Mais les fêtes nocturnes associées à l'alcool sont souvent synonymes de désordre et d'ambiances bruyantes d'où le constat d'une cohabitation difficile entre différents groupes sociaux partageant le même espace. Alors : **comment peut-on maintenir cette dynamique attractive et cette convivialité liée au fait d'être ensemble dans « l'espace festif » sans toutefois nuire aux différents usagers ?**

Pour répondre à la question, nous nous intéressons, premièrement à l'état de l'art de la question de l'espace public qui, depuis des décennies, est considéré comme espace résiduel de l'action d'urbanisation et d'aménagement urbain, dédié aux différents flux de circulation, alors qu'il symbolise les lieux où se manifeste une vie d'interaction sociale et d'urbanité. A l'heure actuelle, comme il présente de nouvelles valeurs de débats, et de débats contradictoires, d'échanges sociaux et de rencontres, il est pris en charge par beaucoup d'auteurs qui sont attachés à étudier les valeurs marchandes et symboliques puis les transformations et les mutations de l'espace public au fil du temps. Abordant, ainsi en

⁹ Pradel B. mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics – Géocarrefour Vol.82/ 3 | 2017 La ville événementielle Article p 123-130

première partie, les regards des praticiens et des chercheurs et leurs différentes approches sur les concepts liés à la question de l'espace public en général et à l'espace public et la fête en particulier. Après, où dans la deuxième partie nous analysons les pratiques festives comme « aménagements éphémères » de revalorisation ou d'affirmation de l'espace public, à travers certains exemples retenus pour l'étude et en nous appuyons sur le terrain d'investigation au niveau de la rue « Saint-Michel » pendant les nuits du jeudi, vendredi et samedi, par des entretiens semi-directifs et questionnaires posés aux usagers de la rue : les fêtards, les résidents et les passants (touristes) ainsi qu'aux politiques pour situer la question de la « fête » chez les uns et les autres. Observer le comportement de la population festive, au cours de toute la soirée jusqu'à une heure tardive de la nuit afin de suivre l'évolution, dans le temps d'une soirée, les pratiques festives nocturnes qui s'y déroulent et d'appréhender les représentations symboliques que les usagers s'en forgent. La troisième partie porte sur le décryptage des stratégies et le positionnement des acteurs publics par rapport aux espaces publics festifs en prenant en compte le projet d'aménagement et de réhabilitation du centre ancien de Rennes (secteur sauvegardé). En partant des enjeux de cohabitation et de partage de l'espace public par l'appropriation et les pratiques de la fête nocturne d'une certaine population jeune, et l'évolution des conflits d'intérêts avec les habitants et les pouvoirs publics, à travers la rue « Saint-Michel », nous pourrions davantage affirmer ou non nos hypothèses liées à la pratique festive de l'espace public de la rue « Saint-Michel ». Un espace ouvert à tous, qui permet la rencontre ; le déplacement ; la détente et surtout le « vivre ensemble » des différents usagers, s'appuyant sur le dialogue entre les différents usagers et les pouvoirs publics, un dialogue de concertation et d'échange d'idées qui s'ouvre par un consensus sur un compromis d'aménagement et d'usage et enfin ce vivre ensemble de la fête nocturne de la rue « Saint-Michel » peut être un vecteur de promotion commerciale et touristique du centre historique de Rennes.

Première partie : Les impasses conceptuelles de l'espace public

Chapitre 01 : Nouveaux regards sur l'espace public

- Introduction :

La thèse de doctorat Jürgen Habermas intitulée « L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise (1962) » a donné une nouvelle dimension à l'espace public, à savoir une dimension philosophique et sociale. Depuis, la notion d'espace public n'a cessé de se développer et d'évoluer. Dans le langage courant de la langue française l'expression « espace public » est juste le singulier des espaces publics. Mais comme le souligne Terry Paquot : « Espace Public [est] une expression française à manier avec beaucoup de prudence. Son pluriel ne correspond aucunement à son singulier »¹⁰. Il paraît bien opportun de saisir la signification de chacun de ces deux espaces de chercher les dénominateurs communs s'ils existent et de mettre en lumière les confusions quant à leurs utilisations respectives dans les champs théoriques et les pratiques professionnelles.

Ainsi, « l'espace public » au singulier relève de la philosophie, de la sociologie et du politique d'Habermas, le pluriel « les espaces publics » relève de l'urbanisme, des espaces physiques où évoluent les différents usagers, un espace résiduel entre les bâtiments dans un plan de masse.

¹⁰ Thierry Paquot, L'espace public, La Découverte, coll. « Repères », 2009, 125 p., EAN : 9782707154897.

1- L'espace public Habermassien

L'espace public n'est pas seulement un espace physique aménagé ou à aménager en espace d'activités commerciales et de consommations, de circulations, de rencontres, de détente ou de repos. L'espace public est surtout un « espace de vie » partagé entre différents groupes sociaux où l'équilibre d'usage est souvent problématique et conflictuel. La notion d'espace public « démocratique » comme lieu de communication, de dialogue et de discours, tient sa définition d'un espace public qui « symbolise simplement la réalité d'une démocratie en action [...] où s'opposent des discours contradictoires tenus par des acteurs (politiques, religieux, sociaux) qui composent la société »¹¹. Cet espace public est dédié aux débats d'idées, à la contradiction, à la discussion. Il fait partie de l'idéal démocratique et de la contestation. La presse dite indépendante et la publicité alimentent sans cesse l'espace public engendrant parfois la polémique et la confrontation.

La lecture des travaux d'Habermas sur l'espace public nous permet d'appréhender cette vision « symbolique » et « démocratique » de l'espace public où « l'espace public est un singulier dont le pluriel -les espaces publics- ne lui correspondent pas... »¹². Habermas décrit l'espace public comme un « processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État »¹³. L'histoire de l'espace public d'Habermas se présente comme une émanation de la bourgeoisie montante des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles qui vise à mettre fin à l'hégémonie d'un Etat absolutiste. Habermas montre comment au XVIII^{ème} siècle les réunions de salon et les cafés (lieux de rencontre) ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques, lesquels jouissent d'une publicité par l'intermédiaire des médias (naissance d'une presse critique) de l'époque. La vision de l'espace public d'Habermas touche ensuite le rôle de l'espace public comme médiateur entre les différents groupes sociaux d'une part et entre la société et le pouvoir d'autre part où la publicité joue un rôle prépondérant via les médias qui diffusent les informations, la critique et les sujets de débats sans contrôle ni tutelle du pouvoir politique.

¹¹ Wolton, D (2000), *Internet et après. Pour une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 240p

¹² Thierry Paquot, *L'espace public*, La Découverte, coll. « Repères », 2009, 125 p., EAN : 9782707154897.

¹³ Jürgen Habermas « L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise (1962) ».

L'espace public d'Habermas est diminué de « sa valeur communicative », après son essor au XVIIIème siècle « gouverné par la raison », il serait alors en déclin, puisque la publicité critique laissera peu à peu la place à une publicité « de démonstration et de manipulation », au service d'intérêts privés. Ce recul, toujours selon Habermas, est dû aux transformations que subit l'espace public à travers le temps avec la diminution des qualités de valeur et la dégradation morale de l'espace public ayant pour principale cause « la transformation des structures sociales de la sphère publique »¹⁴. Pour l'historienne française Arlette Farge¹⁵, l'espace public n'est pas seulement constitué par une bourgeoisie ou des élites sociales cultivées (espace Habermassien) mais aussi par la grande masse de la population. Celle-ci forge par elle-même les notions de liberté d'opinion et de souveraineté populaire. Pour Farge, le peuple tente de se forger une identité en s'émancipant par la discussion politique.

Aujourd'hui l'espace public au singulier est volatile bien qu'il présente un cadre de communication important via les médias classiques (journaux, radios, télévisions...) et les nouveaux moyens de communication (NTIC)¹⁶ via internet. Il offre un contexte à la fois souple et complexe, souple dans la représentation et la classification des acteurs intervenants dans l'espace public et complexe dans les rapports de forces qu'entretiennent ces acteurs entre eux. Cet espace peut, pour notre cas, se lire dans l'espace de « la rue de la soif », il se manifeste à travers le comportement et le discours d'un nouveau public jeune et fêtard à la recherche d'une atmosphère de convivialité, de rencontre, d'affirmation et entre autres d'opposition à l'ordre établi créant des tensions avec les autres usagers, relatives à l'appropriation et l'usage de cet espace.

Ainsi, l'espace public d'Habermas est apparu au XVIIème siècle avec la bourgeoisie montante utilisant « sa raison » pour combattre le pouvoir absolu de l'Etat et il a évolué avec le changement des structures sociales et l'apparition d'un nouveau « public » qui a élargi la sphère publique d'Habermas. Cette dernière est entrée en déclin et en dégénérescence par la disparition de la contestation de la classe bourgeoise par la « raison » au profit de « compromis passés entre des intérêts opposés »¹⁷ de nouveaux groupes sociaux. La

¹⁴ Jürgen Habermas « L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise (1962) ».

¹⁵ Arlette Farge Dire et mal dire, l'opinion publique au XVIIIe siècle, Paris, Seuil, 1992

¹⁶ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

¹⁷ Z. BenrahhalSerghini et C. Matuszak , Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien – article – Etude de communication -langages, information, médiations p.33-49 32/2009

disparition de cette contestation met en frein au modèle de la sphère publique d'Habermas par conséquent à la notion de son espace public au singulier. Bien qu'aujourd'hui l'espace public d'Habermas soit dépassé, il a le mérite d'être un avant-gardiste de l'avènement de la démocratie liée à la liberté d'expression et à la contestation à travers des espaces publics matériels ou immatériels.

2- De l' « espace public » aux « espaces publics »

L'espace public physique est représenté par les places et placettes, boulevards et rues, jardins et squares « un espace dédié à la déambulation, aux transports à la détente et aux loisirs. « L'espace public se repend dans la trame urbaine à la manière d'une coulée de vide entre les espaces bâtis »¹⁸ . L'espace public comme son nom l'indique devrait être accessible à tous, il devrait être une zone de rencontre, d'interaction ou de déambulation voire même de stationnement. Cette notion d'accessibilité aux espaces « vides » devrait être universelle sans restriction, ouverte à tous les groupes sociaux selon la production et la configuration des espaces physiques par les services de l'urbanisme et de l'aménagement. Ainsi les espaces publics représentent désormais des enjeux et sont une préoccupation majeure des aménageurs, des élus et des politiques et même des citoyens pour l'élaboration de tout projet d'urbanisme ou d'aménagement d'espaces publics. Le projet d'urbanisme doit être doté de ses espaces publics : c'est à dire qu'il doit amener à la création de parcs urbains, de rues piétonnes, à l'ouverture des terrasses pour les cafés et restaurants, à l'installation d'un mobilier urbain adéquat à l'espace (trottoirs, éclairage public, bancs, poubelles, panneaux lumineux, ...), mais aussi à l'aménagement de circuits de promenade sur les rives des fleuves, ou encore à l'embellissement de l'espace de sculptures, de fontaines et d'espaces verts, il doit également assurer le confort et la sécurité du touriste et du chaland. Cet espace a toujours une valeur marchande quantifiable en coût économique par l'activité commerciale et touristique et une valeur sociale par la fréquentation et l'usage. Symboliquement cet espace public, bien que physique, « vit » et « mouve »¹⁹, c'est ce qu'affirme Tanguy « La densité de la foule, la variété, la qualité ou le luxe des marchandises, l'aspect des boutiques, l'étendue des terrasses, la décoration et l'achalandage des vitrines, sont pour l'habitant ou le voyageur

¹⁸Yona Jébrak et Barbara Julien : Le temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation UQAM Institut du patrimoine université de québec de Montréal p.7

¹⁹ « mouve », (terme anglais) signifie bouger

de passage, autant de signes de la réussite d'une ville, de l'épanouissement du modèle citoyen»²⁰.

3- L'accès à l'espace public

L'espace public représente dans la ville l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous et d'une accessibilité universelle. Cet espace public du point de vue juridique appartient donc à l'Etat ou à la collectivité locale qui le l'administre et le gère. Alors toutes les opérations de délimitations, d'aménagements, de modes d'occupations et normes et règles d'usages sont l'œuvre d'acteurs dotés d'une capacité politique ou gestionnaire. Mais d'un autre coté les débordements de jeunes gens de la population festive sur la voie publique peuvent entraîner des restrictions d'usages, comme les marginaux qui sont interdits aussi de certains parcs et centres villes. D'autres restrictions et interdictions touchent les manifestations de groupuscules jugés perturbateur à l'ordre public. Alors que devient la règle d'or « accès universel ». L'accès à l'espace public devient ainsi contrôlé, règlementé par les pouvoirs publics qui dictent leurs règles en fonction des événements. Et souvent le problème sécuritaire où de sécurité publique impose ses règles d'où des restrictions d'accès, de regroupements et de circulations. La problématique de l'accès et de l'usage de l'espace public est posée et où la notion d'Habermas resurgit en mettant en avant les « compromis passés entre des intérêts opposés ». Ces compromis, par exemple, pour la fête nocturne à Rennes se lit sur « la charte rennaise de la vie nocturne »²¹, une charte qui définit les conditions d'une vie nocturne de qualité et des règles de vivre ensemble par conciliation des intérêts des différents acteurs de la nuit. Elle s'articule autour de quatre axes principaux :

- 1- Développer les actions de prévention de conduites à risques et les interventions de présence et de médiation sur l'espace public aux horaires les plus sensibles, pour réguler et prévenir certains abus, repérer les situations sensibles, prévenir si besoin d'autres intervenants.
- 2- S'assurer de la bonne tenue des débits de boissons en développant une démarche d'engagements réciproques entre les exploitants et les pouvoirs publics, permettant de mieux

²⁰Tanguy Yann : Domaine public, usages privés : La place du commerce à Nantes » les annales de la recherche urbaine n° 57-58, 1992 p 46-54

²¹ Charte Rennaise de la vie nocturne – voir en annexe

s'assurer du respect de la réglementation, de lutter contre l'alcoolisation excessive et de mieux réguler les fins de soirée.

3- Renforcer l'action et la coordination des forces de sécurité.

4- Expérimenter la mise en place d'une vidéo protection de voie publique sur certains points sensibles.

Nous remarquons que ces quatre axes tournent autour de la prévention des risques et la sécurité des lieux et ne font pas références à la fête en elle-même. Nous rejoignons alors Jean-Yves Chapuis cité plus haut, qui rappelle que les logiques sécuritaires diminuent le partage de la fête et du vivre ensemble.

4- Symbolique des espaces publics

Selon F. Ascher²² la rue, comme espace public, ne sert pas simplement à relier un espace à un autre mais elle est aussi un lieu d'activités sociales diverses. En tant qu'espace public, elle favorise l'expression de la vie et des libertés, et par nature elle constitue le champ des conflits sociaux. Dans l'espace public se « jouent » des événements qui marquent les esprits, des aventures et des péripéties de jeunes qu'on se rappelle des années après et qu'on ne peut pas revivre mais qui sont des sujets de conversations intenses pleines de souvenirs et où les images des personnes et du lieu défilent dans la discussion. Cela peut être le cas lors d'une soirée trop arrosée finie en « tête à queue », en dérive imprévue et en situation incontrôlée. De telles situations, quand elles finissent dans la bonne humeur, elles sont « marquées d'une pierre blanche » et « écrites en lettres d'or » dans nos mémoires. L'espace public, bien qu'est-étant un espace figé et inerte il représente des valeurs affectives Alain Tarrus²³ nous montre comment le centre-ville de Marseille ou le quartier de Belsunce a connu simultanément une dévalorisation foncière pour la population marseillaise dans son ensemble et une valorisation d'usage pour les commerces maghrébins. Ces deux logiques qui semblent contradictoires se chevauchent dans ce quartier, toujours selon Tarrus la population résidente s'est paupérisée mais la hausse du prix de l'immobilier commercial est soutenue. Pour la population maghrébine « être à Belsunce c'est ressentir le « bled », l'ambiance qui y règne jette un sentiment d'affection et fait apparaître la puissance de la valeur symbolique attribuée au quartier. « Soulignant comment l'expérience affective est devenue, en l'espace

²² F. Ascher (dir), la rue est à nous...tous ! éditions Au Diable Vauver 2007

²³ A. Tarrus, J.L. Gourdon, E. Perrin, Ville, espace et valeurs : Un séminaire du Plan urbain, édition L'Harmattan 1995

de quelques décennies seulement, à la fois un mètre étalon de l'évaluation de l'accomplissement personnel et de la mesure d'une vie « réussie »²⁴.

- **Conclusion**

Les espaces publics ont des valeurs quantifiables et palpables liées à l'économie et aux différentes activités commerciales qui y sont hébergées. « La valeur la plus chiffrable de la ville est sa valeur économique (...), sa valeur productive c'est-à-dire les richesses qui y sont produites, ce que l'espace « rapporte »²⁵. Mais les valeurs de la ville ou de l'espace public ne s'arrêtent pas aux valeurs quantifiables des échanges économiques et commerciales, l'espace public produit d'autres valeurs non quantifiables et non mesurables comme les valeurs affectives et sentimentales, des valeurs symboliques liées au lieu. Comme le souligne Evelyne Perrin²⁶ : « A y regarder de près la valeur ne fait que refléter et suivre les flux d'échanges communautaires, identitaires, ethniques, professionnels... ». L'échange et la communication des masses sociales fondent les valeurs de sociabilité et d'urbanité de l'espace public. Ce nouvel espace public tente de "montrer" l'essence spirituelle et symbolique du lieu.

²⁴ B. Feildel, Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme p.55-68 *Noréis-revues* 227/2013 Sentir et ressentir la ville

²⁵ C.Tiano Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains, *Cybergéo : European Journal of Geography Débats*, les valeurs de la ville.2010.

²⁶ Perrin.E., 1995 « Valeurs urbaine, retour à la problématique initiale », in : GourdinJ-L., Perrin E., Tarrus A., *Ville, espace et valeur*, Paris, L'Harmattan.

Chapitre 02 : La construction de l'espace public autour des pratiques urbaines festives

- **Introduction**

Les pratiques festives nocturnes ou diurnes dans l'espace public trouvent souvent des échos favorables par l'ensemble des usagers et elles sont encouragées par les politiques qui investissent dans la construction matérielle ou immatérielle de nouvelles manières de faire et de vivre la fête. Sachant que ces pratiques festives sont souvent un appel d'air touristique d'où économiquement rentable pour la ville, aussi une façon de revalorisation de la ville. Cet engagement ne dure pas longtemps, surtout pour les pratiques festives nocturnes où les dépassements et les agissements des populations festives en état d'ébriété provoquent des conflits et des conflits d'intérêts avec les autres usages. Ainsi les autorités locales et les politiques sous la pression des journaux et des associations de résidents essayent de recadrer ces pratiques comme le cas de Rennes avec la « charte rennaise de la vie nocturne », à la recherche d'un équilibre permettant la fête nocturne sans nuire aux autres usagers.

1- L'espace public et la fête

Les pratiques urbaines festives qui ont traversé le temps agissent sur l'espace public suivant des logiques historiques, distinctes, éphémères, cycliques et immatérielles. Au XVe siècle d'après les écrits de Duclercq rapportés par Elodie Lecuppre-Desjardin le phénomène processionnel des « maitres » (duc, prince, ...) dans la ville ancienne marque des événements festifs, un triomphe du prince, « joyeuses entrées » symbole de la grandeur et est une démonstration de pouvoir et d'éléments susceptibles de servir la gloire du prince²⁷. Cette démonstration de pouvoir et surtout la grandeur d'une nation ou d'une ville continue aujourd'hui dans l'espace public citons : l'avenue des Champs-Élysées est une grande et célèbre avenue de Paris où l'on célèbre la fête nationale du 14 juillet mettant en avant la grandeur militaire de la France. C'est une journée de grande fête de parade militaire attirant une foule importante à la recherche de spectacle. Elle est considérée par beaucoup comme la plus belle avenue de la capitale, et, selon une expression couramment utilisée en France, comme la plus belle avenue du monde. Ce label de beauté et de grandeur fait d'elle un haut

²⁷ Elodie Lecuppre-Desjardin « Parcours festifs et enjeux de pouvoirs dans les villes des anciens Pays-bas Bourguignons aux XVe siècle », Histoire urbaine 2004/1 (n°9) p.29-45

lieu touristique. L'Arc de Triomphe, à Paris situé sur la place de l'Étoile, est construit en 1806, à la demande de Napoléon, pour célébrer la victoire de l'empereur à Austerlitz. Une construction monumentale à la gloire de l'empereur visant à montrer la grandeur de son pouvoir en célébrant par la fête une victoire militaire. Les espaces publics ne sont pas construits que pour la gloire des différents acteurs mais pour aussi, inciter à la dynamisation du tissu commercial en déclin, renforcer l'attractivité du lieu, un lieu de fêtes, de rencontres, d'échanges entre les différents groupes sociaux mais aussi pour promouvoir le tourisme et par conséquent l'économie de la ville.

2- L'espace public et la nuit

A l'origine la nuit, que ce soit chez les grecs ou les mayas, elle signifie la terreur ou la mort. Elle est associée aux malheurs ; aux rites des sorcières maléfiques. Donc pour éviter la nuit maléfique, selon A. Cauquelin²⁸ le rapport entre la nuit et la ville « la ville dormirait la nuit ». Aujourd'hui la nuit n'est plus ce qu'elle était avant, l'obscurité complète et le calme total, qui permettaient le repos social, inspiraient les artistes, servait de refuge aux malfaiteurs dans leurs différentes activités illégales, ont disparu. La ville est soumise au temps d'éveil continu, imposé par l'économie de la ville (travail 3X8) et les loisirs (sortir le soir). La nuit est économiquement rentable par toutes les activités nocturnes qui s'y déroulent « nuits spéciales », « nuits de fêtes ».

Deux principaux facteurs renforcent l'attractivité de la nuit : le développement de l'éclairage public qui a conduit à un « urbanisme lumière »²⁹ qui assure plus de sécurité en effaçant la nuit et l'accroissement des moyens de transports et particulièrement les transports publics (métro et bus) avec une hausse des cadences de rotations. En 2015, le métro londonien est ouvert toute la nuit en semaine et le week-end afin – selon le maire de la capitale britannique – de « cimenter la réputation de Londres en tant que meilleure grande métropole du monde en termes de qualité de vie, de travail, de tourisme et d'investissements »³⁰. L. Gwiazdzinski³¹ remet en cause cette dichotomie entre jour et nuit. Son hypothèse principale est que les activités diurnes empiètent sur la nuit. Donc la nuit s'ouvre au jour. Ainsi de plus en plus la nuit prend le pas sur le jour. Les scientifiques, les hommes politiques ainsi que les médias se saisissent du temps nocturne pour revaloriser ou dévaloriser un espace public ou un territoire. La fête nocturne se développe et évolue avec de nouvelles pratiques du « faire la fête » et

²⁸ A. Cauquelin, La ville, la nuit. PUF 1977

²⁹ R. Narboni, les Éclairages des villes. Vers un urbanisme lumière, Gollion, Éditions

³⁰ Luc Gwiazdzinski, « Habiter la nuit urbaine », Esprit2014/12 (Décembre), p. 46-54.

DOI 10.3917/espri.1412.0046

³¹ L. Gwiazdzinski : La ville 24 heures sur 24, 2003 et La nuit, dernière frontière de la ville. 2005

particulièrement chez les jeunes fêtards. La fête nocturne, selon « la logique soft » offre aujourd’hui au tourisme une nouvelle opportunité de se développer : « le tourisme festif nocturne ».

La nuit est souvent associée à la fête ou inversement la fête est associée à la nuit car la plupart des fêtes et des évènements se produisent pendant la nuit : les fêtes familiales (anniversaires...) les fêtes calendaires liées à la religion (Noël...) ou au républicanisme (14 Juillet...). Même les politiques se concertent la nuit où ils se construisent de nouvelles « pratiques politiques », un rituel dans les négoce tel que le montre P. Mazeaud³² ; « il y a une qualité de débat, la nuit qui est incomparables ». Mais, faire la fête la nuit dans un espace public est souvent problématique pour les habitants et par conséquent pour les autorités. Ce que rapporte Gwiazdzinski : « la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s’amuse ne font toujours pas bon ménage ». Face à la montée de l’insécurité, du bruit, du désordre dû à la fête nocturne, les pouvoirs publics innovent dans la gestion de la nuit. Ils contrôlent la nuit par la présence permanente de la police et un meilleur éclairage avec une vidéo surveillance, mais surtout ils ont mis en place un dispositif de dialogue et de médiation avec les différents acteurs, comme le cas de Rennes avec la « charte rennaise de la vie nocturne ». Ce dispositif permet, de rassurer les sortants, de réduire considérablement les dépassements de la population festive dans l’espace public et de développer la vie nocturne par divers activités culturelles et artistiques. Ce que rapporte, encore Gwiazdzinski : « le calendrier nocturne s’épaissit : « Nuit des arts » d’Helsinki, « Nuit des musées » de Munich, « Nuits blanches » de Saint Petersburg, Paris, Rome, Bruxelles, Montréal ou Naples ou encore « Nuit européenne de la science » à Berlin et ailleurs. Tous les salons et foires ont désormais leurs « nocturnes » et les « soldes de nuit » attirent les foules, tant qu’on inaugure les nouveaux magasins en soirée. Dans les gymnases et salles des fêtes, les « Nuits du volley » succèdent aux « Nuits des infirmières ». Dans les villages, les marchés nocturnes sont désormais intégrés dans des dynamiques ».

L’épaississement du calendrier des fêtes nocturne dans l’espace public, nous amène peu à peu d’une gestion de fête événementielle à un « urbanisme des temps » ou un « urbanisme de la nuit » dans lequel la dimension festive est centrale. Désormais il y a une vie après le jour.

³² P. Mazeaud est un juriste, homme politique (ancien vice-président de l’Assemblée) et alpiniste français.

3- La rue festive

Selon l'Académie française, « festif », emprunté du latin « festivus », signifie « gai », et dérivé de « festus », en fête, « qui a les caractères d'une fête ». La rue dans son mode « symbolique » prend plusieurs tournures, théâtre de rue : spectacle donné dans un espace public extérieur ; arts de la rue : ensemble des spectacles artistiques donnés dans un espace public mais la rue festive il nous semble que cette expression soit plus profonde que la rue en fête. La rue, peut être qualifiée de festive pour peu qu'elle dégage un air de fête, un « air de liberté » selon Michele Jolé³³ un « air de gaité ». Ce qualificatif festif d'une rue peut aussi représenter les manières d'être des gens qui y passent ou qui y stationnent ou dont le rassemblement a l'allure de fête, les commerces, les boutiques etc. Cette manière d'être d'un groupe social donne un certain style à la rue. La notion de style festif s'explique par cette mise en scène et le marquage physique ou symbolique de l'espace public par différents groupes sociaux en un temps donné et pour une courte durée. La rue festive est aujourd'hui un phénomène social et culturel surtout, par sa particularité de faire la fête dans l'espace public (à l'extérieur).

4- Espaces publics éphémères et spécifiques

Chaque espace public recevant des pratiques festives éphémères prend une allure nouvelle par ses ambiances de fête et devient un espace éphémère et spécifique. La création de ces nouveaux espaces, comme le cas de Paris-Plage, implique le savoir-faire d'une équipe pluridisciplinaire afin de « comprendre, de projeter ce qui pourrait se passer à partir du moment où on change la donne dans l'espace »³⁴. La spécificité d'un espace public n'est plus seulement sa localisation géographique dans la ville, son aspect architectural ou urbain mais elle est aussi symbolisée par des événements périodiques et provisoires liés à la fête. Cette spécificité de l'espace public affichée est « de retrouver une qualité de vie qui mêle les notions d'usages et de paysage et de développer la convivialité par des aménagements temporaires »³⁵.

Habermas considère que la presse écrite du milieu du XVIII^e siècle à la fin de la Seconde Guerre mondiale a été décisive dans la publicité des idées et des idées contradictoires, Arlette Farge (1992) considère que l'espace public d'Habermas est réduit à la classe bourgeoise cultivée,

³³Michèle Jolé, « Le destin festif du canal Saint-Martin », Pouvoirs 2006/1 (n° 116), p. 117-130.

³⁴Jean-Christophe Choblet, scénographe de Paris-Plage, entretien réalisé par B.Pradelle 23/11/2006.

³⁵Benjamin Pradel, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, Vol. 82/3 | 2007, 123-130.

elle démontre que l'espace public français du XVIII^e siècle est aussi composé de masses populaires³⁶. Aujourd'hui un nouvel espace public, qui dépasse la dimension de l'espace public Habermas et d'Arlette Frage, « L'espace public numérique » ou « l'espace public virtuel » où la limite du public s'étend sur le privé, « l'espace privé » se rétrécit comme une « peau de chagrin » par l'avancer du numérique dans l'espace public. « L'espace public numérique » a engendré des communications à l'échelle planétaire, c'est un espace de publicité très peu couteux et où l'information est diffusée à la vitesse de l'éclair. L'analyse des échanges tels qu'ils circulent sur les réseaux sociaux et la dimension participative des citoyens sur les différents sites qu'offre internet mérite d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions et d'ouvrir de nouvelles pages de recherche sur « l'espace public numérique ».

- **Conclusion**

La nuit autrefois était autrefois associée à la peur et à l'angoisse. Actuellement elle émerge des ténèbres grâce à la fête qui devient un synonyme de gaité et de joie. La nuit est l'enjeu de l'activité et du commerce par les fêtes qu'elle offre. Elle attribue à l'espace public un caractère symbolique de fête. Ainsi grâce à la nuit, la rue ou l'espace public se donne un style de fête qui leur offre une autre dimension, une dimension de « vie » d'un lieu de passage ou de rencontre. La fête permet donc de poser un regard nouveau sur « les espaces publics longtemps considérés comme des résidus de l'acte architectural »³⁷.

Pour pallier à la rude concurrence du maintien d'une attractivité touristique et commerciale du centre-ville, les autorités locales encouragent le phénomène de la fête nocturne. La fête et la fête nocturne aujourd'hui, dans les pays européens sont considérées comme un atout majeur dans le développement touristique sachant que le tourisme a beaucoup de retombées économiques et sociales sur la ville.

³⁶ Marc Lits L'espace public : concept fondateur de la communication HERMES 70, 2014.

³⁷ Idem B. Pradel.

Chapitre 03 : La fête nocturne et la spécificité des relations sociales entre usagers

- **Introduction**

Les pratiques festives cycliques et éphémères sur l'espace public reposent sur la jonction entre l'immatérialité des ambiances d'usage et la matérialité des espaces construits ou aménagés en conséquence. Si ces pratiques périodiques sont une valeur ajoutée à l'effet de la centralité, elles sont, aussi un rendez-vous incontournable de sociabilité et de partage, des moments de plaisir et d'être ensemble. Le « revers de la médaille », les pratiques festives nocturnes par leur répétition est synonyme de désagrément et de gêne pour les populations locales. Toute la question est là et toujours la même question : la recherche d'équilibre du « vivre ensemble » dans le calme et l'harmonie.

1- La fête nocturne à Rennes à travers l'histoire

Depuis longtemps la fête nocturne ne posait pas de réels problèmes de « vivre ensemble » ou de « partage de la nuit ». Même s'il y avait parfois des excès et des comportements déplacés de la population festive, en général sortir pour faire la fête est un évènement, de jeunes surtout, accepter par certains riverains et encourager par les autorités. Jusqu'à la fin des années 80, les modes d'occupation et d'usages de l'espace public par la population festive, sont considérés comme légitimes. Mais depuis 1990, la donne a changé à Rennes et ailleurs et surtout après les événements de 2004 à Rennes. Le comportement des jeunes fêtards et leur confiscation de certains espaces publics du centre de Rennes a généré des conflits d'intérêts, ce que rapporte Yves Bonny « Les pratiques festives juvéniles ont longtemps été associées à des pratiques légitimes et synonymes de vitalité urbaine, au même titre que le commerce. Ce n'est que très récemment qu'elles ont basculé dans la catégorie des pratiques problématiques et font même l'objet d'une mise sur agenda politique, au croisement de transformations objectives et de mobilisations croissantes »³⁸.

Dans une perspective historique la fête nocturne à Rennes n'a pas un long passé. En effet, la ville paraissait triste et ennuyeuse selon les entretiens des étudiants tirés des travaux de

³⁸ Y. Bonny Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : le cas des pratiques festives - séminaire 30/12/2010

recherche de Salaün³⁹ et Gauthier et alii⁴⁰ La fête n'est réellement apparue qu'à travers les festivals initiés par les étudiants dont le plus connu est celui des Trans-musicales en 1979. Depuis, La population estudiantine à Rennes n'a cessé de croître. Elle s'installe, pour la fête nocturne, d'abord dans la rue « Saint-Malo », puis elle glisse non loin de là, vers la rue « Saint-Michel » qui prend dès lors le nom « rue de la soif ». Cette population estudiantine prend une proportion importante de la population de la ville de Rennes. Elle compte, aujourd'hui 60 000 étudiants⁴¹, une bonne partie originaire des communes extérieures de la ville ce qui explique l'avènement de la fête dans « la rue de la soif » tous les jeudi soir. Le jeudi soir marque la fin de la semaine des études et le dernier soir à Rennes pour les étudiants résidents dans les communes avoisinantes, le lendemain ils prennent leur week-end chez eux. Le jeudi soir devient le point d'orgue de la semaine pour la fête et des sorties privilégiées des étudiants. Comme le note Catherine Guy « Le jeudi soir, le centre nord de Rennes prend régulièrement l'allure d'un monôme bruyant destiné à illustrer par une symbolique forte la convivialité étudiante »⁴². Quant aux soirées des vendredi et samedi, elles sont l'apanage des autres catégories de jeunes et moins jeunes, entre autres les fonctionnaires et jeunes cadres.

2- La fête nocturne et les conflits d'intérêts : entre usagers

Les pratiques festives nocturnes juvéniles renvoient à une certaine notion d'ambiance euphorique et de style d'être en communauté. Elles ont longtemps été associées à « des pratiques légitimes, synonymes de vitalité au même titre que le commerce » selon Benjamin Pradel. Malheureusement cet état de fait ne dure pas longtemps. Les pratiques festives nocturnes sont souvent marquées par des nuisances et des conduites de débordement de la population festive. Les lieux investis constituent un périmètre pour « se lâcher » et « s'éclater »⁴³. De tout temps, la fête est associée à la libération des corps, aux pratiques de l'excès, bruyantes et voyantes⁴⁴. « Les conflits d'intérêts » émergent alors et s'installent dans la durée entre la population festive et les autres usagers. Ces conflits sont souvent liés à l'appropriation anarchique et la confiscation de l'espace public par la population festive créant

³⁹ Salaün Jean, Rennes, la métamorphose d'une ville, Rennes, éditions Ouest-France, 2005.

⁴⁰ Gauthier Aubert, Alain Croix et Michel Denis (dir.), Histoire de Rennes, Rennes, Pur, 2006.

⁴¹ Recensement Insee

⁴² C. Guy « Rennes, ville universitaire », in Raymonde Séchet (dir.), Université, droit de cité, Rennes, PUR, 1994, p. 15-30.

⁴³ Pradel Benjamin, « entre institutionnalisation et clandestinité : le graffiti ou l'hydre à deux têtes », in Nicolas

⁴⁴ Nahoum-Grappe Véronique, « Sortir ! L'imaginaire social des conduites festives », Agora débats jeunesse,

ainsi un lieu de non droit à chaque soir de fête. Ainsi la fête est considérée par certains usagers, et particulièrement par les résidents, comme étant illégale et inacceptable à cause du bruit et du vacarme incessants, de l'encombrement dû aux regroupements, de l'incivisme, de saleté et d'ordures. Ainsi l'équilibre d'usage dans l'espace public est souvent problématique et conflictuel.

3- La fête nocturne et les conflits d'intérêts : entre population festive et politiques publiques

Les pratiques festives nocturnes des jeunes n'étaient pas considérées comme étant des entraves potentielles au « vivre ensemble ». Elles représentent un nouveau mode de « faire la fête » à l'extérieur, et renvoient ainsi une image positive. Néanmoins, l'abus de la consommation d'alcool et d'autres produits prohibés, font que la fête tourne au cauchemar. Le récit du journal *Le Monde* le décrit bien « c'est assez hallucinant. Vous avez la des gens tout à fait normaux. Pas des SDF ni des marginaux, même s'il y en a quelques-uns. Non, des gens normaux : étudiants des écoles d'ingénieurs, en maîtrise ou en doctorat, qui viennent avec des sacs remplis de bouteilles. Ils commencent par des canettes pour se mettre en forme et poursuivent avec des alcools forts, comme du pastis sans eau, du rhum, de la vodka, du gin (...) on se rassemble, on discute, c'est quelques fois agrémenté de tam-tam, mais le sujet n'est pas là. Ces gens ingurgitent tout cela, se déshabillent, font partout (...) il y a des accouplements en plein air, des hurlements (...) on casse tout ce qui se trouve sous la main »⁴⁵. Face à ces débordements à répétition, jugés trop longtemps impunis, les pratiques festives nocturnes basculent dans la catégorie des pratiques problématiques et font l'objet d'une mise sur agenda politique. Selon Pradel à compter du milieu des années 1990, on assiste à un durcissement des politiques publiques, aux plans nationaux comme local, en relation avec les mobilisations croissantes des riverains et commerçants, regroupés en associations ou collectifs. Une série de mesures successives plus aux moins radicales et répressives, vont voir le jour des mesures de réglementation, comme en particulier en matière d'horaires d'ouverture et de fermeture des bars et autres établissements de nuit, normes à respecter (bruit, hygiène, sécurité, etc.), de vente d'alcool, de circulation avec l'alcool et de consommation d'alcool sur l'espace public.

⁴⁵ Le journal « *Le Monde* » du 17/01/2006.

- **Conclusion**

Nous avons pu voir dans cette première partie que l'espace public à travers la lecture d'Habermas n'est pas seulement un espace figé ou résiduel de l'acte architectural ou d'une configuration spatiale d'un ensemble de bâtiments, mais un espace « vivant » où s'expriment par « le geste et la parole » les différents groupes sociaux. Benjamin Pradel nous montre que la revalorisation classique de l'espace public, par la patrimonialisation des œuvres architecturales, qui passe par des actions « logiques hard », n'est plus suffisante. Alors d'autres actions sont mises en œuvre, des « logiques soft » qui permettent la réversibilité fonctionnelle et temporaires des espaces qui stimulent la vie sociale et économique.

Nous avons vu aussi que l'aménagement éphémère peut être l'occupation temporaire d'un espace, le temps d'une soirée par des usagers ou d'une occupation cyclique d'une durée déterminée. Ce phénomène cyclique et éphémère est lié à la fête qui a les moyens de rassembler et de revaloriser symboliquement l'espace public, mettant en scène l'espace et le temps ainsi que les usagers. Le phénomène de la fête cyclique et éphémère est de plus en plus encouragé et soutenu par les pouvoirs publics, - Paris-plage et Oktoberfest (la fête de la bière à Munich) - dans le but d'attirer plus de touristes à des fins économiques et sociales.

Quant à la lecture de l'espace public d'Ascher⁴⁶, elle rejoint celle d'Habermas. Il nous montre que la rue, comme espace public, ne sert pas simplement à relier un espace à un autre mais elle est aussi un lieu d'activités sociales diverses. En tant qu'espace public, elle favorise l'expression de la vie et des libertés. Plus profond encore pour Michel Jolé⁴⁷, la dimension de la rue festive est plus importante que la dimension de la rue en fête, la rue festive est qualifiée par son « air » de fête représenté par le rassemblement, les commerces, les boutiques... qui ont l'allure de fête. Ainsi la rue festive est aujourd'hui un phénomène social et culturel surtout, par sa particularité de faire la fête par ses usagers.

Il y a aussi que cette espace éphémère qui ne s'affirme pas que le jour, la fête nocturne lui donne encore une autre dimension, un style d'être, un lieu de convivialité et de rencontre.

La fête nocturne des week-ends est toujours associée aux sorties des étudiants. Les pratiques festives nocturnes de ces étudiants sont les plus remarquées par leur façon de faire la fête, par l'ambiance euphorique et bruyante avec parfois des dépassements dans la conduite d'usage dû à l'excès dans la consommation d'alcools et d'autres produits prohibés. Ces

⁴⁶ F. Ascher (dir), *la rue est à nous...tous !* éditions Au Diable Vauver 2007

⁴⁷ Michèle Jolé, « Le destin festif du canal Saint-Martin », *Pouvoirs* 2006/1 (n° 116), p. 117-130.

dépassements basculent dans la catégorie des pratiques festives problématiques, engendrant des réactions de mobilisation de la part des associations des riverains pour freiner ces agissements et comportements qui nuisent à la bonne conduite et d'usage de la fête. Les pratiques festives bruyantes et incontrôlées sont depuis suivies de mesures, par les autorités locales qui sont plus ou moins répressives et qui cherche l'équilibre entre les intérêts des uns (la population festive) et les intérêts des autres (les autres usagers). Ainsi, les populations festives et leur façon de faire la fête sont rigoureusement cadrées par une succession de mesures et de règlements.

Enfin, la fête est avant tout considérée comme un atout de sociabilité pour l'espace public avant d'être une rentabilité économique. L'espace festif en général et l'espace festif nocturne en particulier sont ouverts et accessibles à tous permettant ainsi la rencontre ; le déplacement ; la détente et surtout le vivre ensemble hormis parfois une cohabitation difficile avec les résidents d'où l'intervention de l'autorité pour réguler et assister la fête par des mesures réfléchies, tirées du dialogue entre l'autorité et les usagers.

Deuxième partie : Terrain d'investigation

Chapitre 01 : La rue « Saint-Michel » dite « la rue de la soif » terrain d'analyse

- **Introduction**

Nous avons choisi de porter notre regard sur l'espace public comme décrit par Jürgen Habermas à travers la rue « Saint-Michel » dite « la rue de la soif » à Rennes. Un espace multiple dans sa composante sociale et démocratique où l'information, les discours, et les intérêts des différentes entités sociales et politiques sont distincts voir même opposés mais où le consensus de la discussion appelle à des « compromis passés entre des intérêts opposés»⁴⁸. Le compromis cherché entre les différents acteurs est « l'équilibre » dans l'appropriation physique ou symbolique de l'espace de la rue « Saint-Michel ».

L'espace festif de la rue « Saint-Michel », ce haut lieu de vie nocturne nous propose une autre façon de pratiquer l'espace public, agréable et convivial pour les jeunes mais répulsif pour d'autres usagers. Au-delà des conflits d'usages, « la rue de la soif » fait partie du secteur sauvegardé du centre historique de la ville de Rennes. Depuis 2001 une attention particulière des autorités locales pour une action d'aménagement et de réhabilitation du quartier est prise en compte.



Photo 1 : La rue Saint-Michel, à Rennes | source : Ouest-France.

***La rue « Saint-Michel » en fin d'après-midi peu fréquentée mais où la disposition des tables et chaises en terrasse explique la densité des bars au sein de cette rue.**

⁴⁸ Habermas J. (1993), L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constructive de la société bourgeoise, Paris, Payot, 324p



Photo 2 : la rue Saint-Michel, à Rennes Source : Marc Olivier Ouest-France 14/04/2015.

***Cette photo cadre le même endroit que la photo précédente mais, où l'ambiance est toute autre.**

1- Terrain d'investigation

Rennes, capitale régionale de Bretagne représente le principal pôle d'attraction d'une aire métropolitaine qui compte désormais plus de 570 000 habitants dont plus de 200 000 Rennais⁴⁹. Ville universitaire depuis le XVIII^{ème} siècle, Rennes est devenue un des centres français les plus importants en ce domaine avec plus de 60 000 étudiants. Elle est la 7^e ville universitaire hors Ile-de-France, devant Grenoble, Strasbourg et Nantes⁵⁰, sans compter le nombre de lycéens en âge de sortir le soir. Rennes est par excellence une ville jeune dont Le centre-ville, et particulièrement la rue « Saint-michel » sont les lieux de fête nocturne et de rencontre de la population des jeunes. Cette rue en termes de densité des débits de boissons, n'a pas d'équivalent en France, avec un bistrot tous les 7 mètres, elle est la plus dense du pays⁵¹. Elle est l'exemple parfait de ces pratiques festives juvéniles « arrosées ».

⁴⁹ Charte rennaise de la vie nocturne 2009.

⁵⁰ Source INSEE.

⁵¹ Mathieu Garnier -Ouest- France 05/2017.

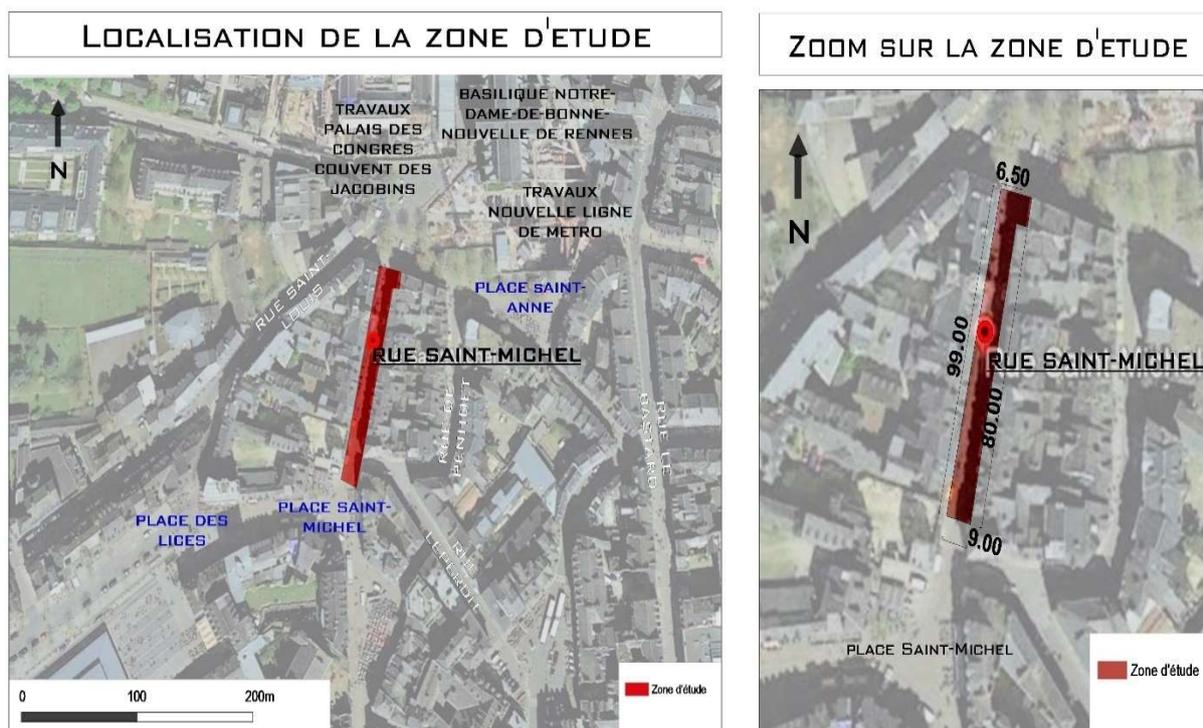


Figure 1 : localisation de la rue « Saint-Michel ».

2- La place de la rue « Saint-Michel » à l'intérieur du périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur « PSMV »

La rue « Saint-Michel » est située à l'intérieur et à la limite Nord du périmètre de sauvegarde et de mise en valeur, elle fait partie du centre ancien de Rennes. Ce dernier concentre de nombreuses fonctions : lieu d'habitat, d'activité et de commerces, de foisonnement culturel, de témoignage de l'histoire de la ville. La rue « Saint-Michel » située dans le cœur du centre historique de Rennes, à l'origine lieu de passage reliant la place « Saint-Anne » à la place « Saint-Michel », de longueur d'une centaine de mètres et de largeur ne dépassant pas les neuf mètres. La rue « Saint-Michel » par sa position et surtout par ses dimensions ne présente pas une importance dans la dimension urbaine du site ancien.

La réhabilitation et la requalification du centre ancien de Rennes est un projet de grande ampleur pour améliorer son habitat et préserver son patrimoine historique. A la base c'est un plan d'urbanisme, mais les différents travaux de restauration et de mise en valeur d'anciens bâtiments à l'intérieur du périmètre de sauvegarde, peut toucher ou inciter au déplacement de la population locale ou encore la transférer ailleurs, pour qu'elle soit remplacée par une population d'un autre profil socio-professionnel. La rue « Saint-Michel », étant à l'intérieur du périmètre de sauvegarde, ne déroge pas à la règle, avec plusieurs bâtiments concernés par

ces travaux. Ces derniers agiraient sous forme de boule de neige pour le reste des constructions, ainsi les bars qui sont considérés insalubres par les autorités locales risquent de délocaliser ou changer d'activités. Ces nouvelles activités seraient à la hauteur du renouvellement du quartier sous l'impulsion des projets du palais des congrès et de la nouvelle ligne de métro. Les travaux en cours du centre ancien peuvent ainsi changer profondément l'aspect physique et peut-être symbolique de « la rue de la soif ». Si ce projet d'aménagement du secteur sauvegardé ne prend pas en compte les aspirations et les souhaits des populations festives, l'inquiétude et la quiétude des habitants et des autres usagers, alors comme le fait remarqué par Jean Yves Chapuis (ex-adjoint au maire de Rennes) « les tendances au repli sécuritaire l'emportent trop souvent sur le désir de partage convivial »⁵². Ainsi en voulant faire peau neuve, on exclut une partie des usagers du centre ancien de Rennes mais surtout on fait disparaître et perdre un mode de vie nocturne en plein centre-ville.

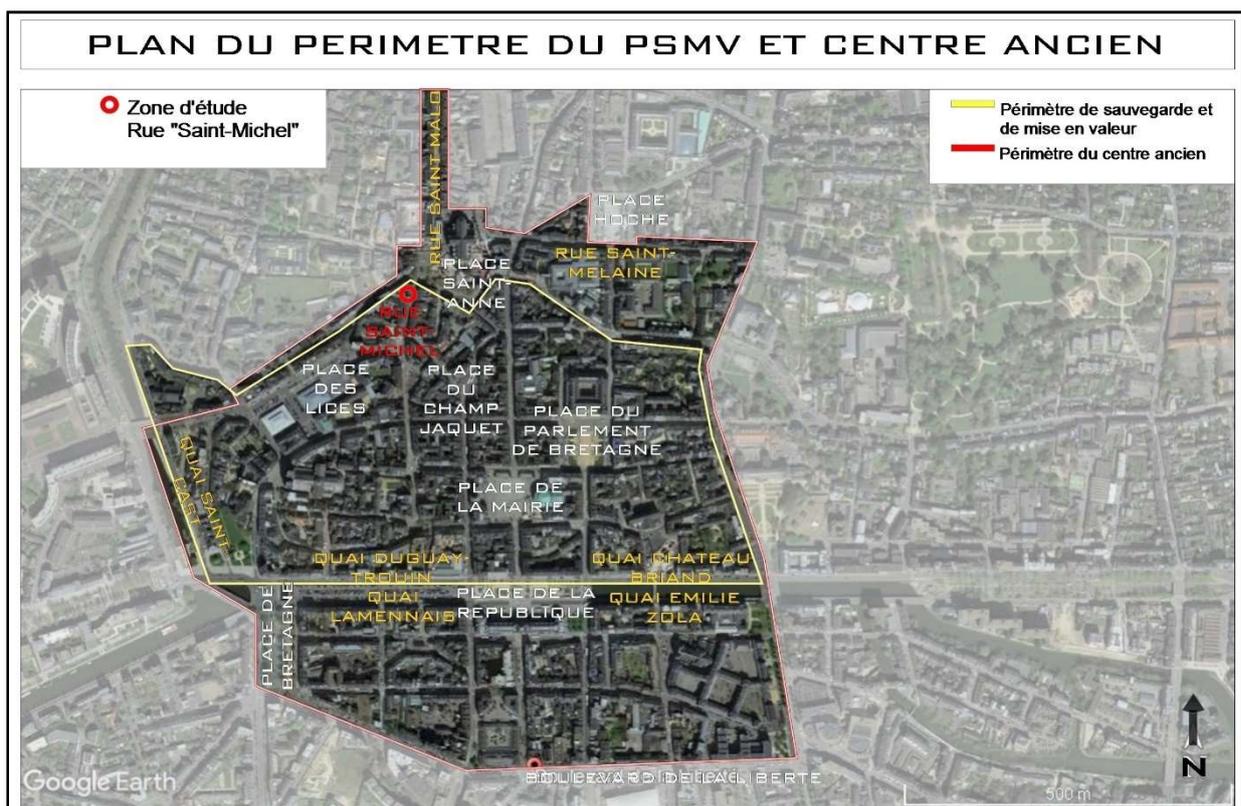


Figure 2 : plan de situation du centre ancien de Rennes - Plan sauvegarde et mise en valeur Rennes. Source : Territoires publics

⁵² Jean-Yves Chapuis le magazine international de l'architecture et de la ville-Urbanisme- hors-série n°13 mars 2000 p.41

3- Méthode, technique d'enquête et échantillons

Ainsi pour recueillir ces voix d'usagers de la rue « Saint-Michel » nous avons donc mis en place une grille d'entretiens dans le but de réaliser des entretiens semi-directifs. L'entretien est utilisé comme outil principal de recueil des données sur site. La thématique, portant sur les pratiques urbaines festives comme outils résultant d'un mode de vie nocturne hebdomadaire, sera abordée. Au niveau de la temporalité, seules les soirées au cœur de la nuit nous intéressent. Nous pouvons fragmenter les rythmes de la soirée du centre ancien de Rennes comme suit :

Horaires	Rythme de la soirée	Observations
18h – 19h	- Ouverture des premiers bars	La nuit tombe : début de la soirée
19h – 20h	- Fermeture des toilettes publiques	
20h – 21h	- Fermeture des commerces - Le soleil se couche à 19h54 (Mai)	
22h – 23h	- Prix de consommation majoré dans certains bars	Cœur de la nuit : la fête bat son plein à l'intérieur et à l'extérieur des bars
23h – 00h	- L'entrée des discothèques est moins chère	
00h – 01h	- Le métro s'arrête vers 1h	
01h – 02h	- Les bus de nuit prennent le relais	
2h – 3h	- Fermeture des établissements non autorisés à ouvrir tard	
3h – 6h	- Fermeture des épiceries de nuit - Les derniers bars de nuit ferment - Des noctambules déambulent dans les rues - Le soleil se lève à 6h :03 (Mai) - Les discothèques ferment - Les bus et métro redémarrent	Crépuscule : Poursuite de la fête dans la rue jusqu'à l'aube

Tableau 1 : rythme de la soirée.

Ce tableau explique notre démarche d'observation directe⁵³ sur le terrain des pratiques urbaines festives nocturnes à travers le passage d'une soirée au cœur de la nuit. Il s'agit d'une étude qualitative qui montre le temps de la nuit où la fête juvénile s'exprime pleinement et où l'horaire critique des risques de troubles dans l'espace public.

⁵³ A-M Arborio, P. Fournier, L'enquête et ses méthodes. L'observation directe Armand Colin, 2011

L'objectif du questionnaire adressé aux différents acteurs publics : fêtards, habitants, élus, est de comprendre par l'analyse des discours, l'appropriation de l'espace de la rue « Saint-Michel » par la population des festives et les rapports qu'elle entretient avec les autres usagers et l'autorité locale, comprendre aussi, toujours en se basant sur les discours, comment maintenir la dynamique attractive de la rue festive sans nuire aux différents usagers. L'entretien dure 30 à 40 minutes.

Cette technique nous permet de proposer des grands thèmes en rapport avec notre questionnement pour que la parole des répondants éclaire et guide notre réflexion sans pour autant brider cette parole. A travers l'entretien semi-directif, il s'agit de s'ouvrir à une pluralité de points de vue, qui permettent de dépasser le cadre de nos propres hypothèses et pour enrichir notre approche. Dans cette démarche, la parole est libre et nous veillons, de la mettre en place de notre grille d'entretien, de ne pas influencer, dans l'optique de dépasser les topos et ne pas instiller nos propres points de vue.

Cette méthodologie largement exploitée en science sociale, alliée à une attitude compréhensive nous a donc permis d'envisager différentes postures face à la question des pratiques festives nocturnes. La posture compréhensive est celle qui nous vient de la sociologie Weberienne ou Kauffmanienne. Elle suppose non un face à face mais un placement au côté de l'entretenu dans une attitude empathique.

Le choix de l'échantillon s'est tout naturellement porté vers les différents usagers de la rue « Saint-Michel ». Nous avons également interrogé l'adjoint au maire de Rennes en charge de la sécurité, du personnel, des cultes et de la laïcité que nous avons confronté à la question des conflits d'intérêts. Enfin, afin d'adopter une démarche éthique, nous avons opté l'anonymisation des résultats.

Dans un second temps, nous avons abordé en tant que tel notre grille d'entretien, reflétant nos questionnements scientifiques à l'égard de l'espace public et la symbolique des pratiques festives nocturnes. Nous avons donc procédé par étapes : tout d'abord, en déterminant les informations que nous souhaitons recueillir, ensuite, en formalisant un ensemble de thématiques et de questions afin de nous apporter les éclaircissements recherchés.

Pour entrer formellement dans la conceptualisation du sujet de nos répondants, mêlant espace public et les pratiques urbaines festives, nous avons pensé de réaliser trois

questionnaires, le premier est un ensemble de questions pour la population des festives (habituels, touristes, passants), le second est un ensemble de questions aux habitants, et le dernier est un ensemble de questions aux pouvoirs publics. Cela nous permet de partir du vécu et de l'expérience personnelle de l'enquêté et ainsi, décrypter son positionnement par rapport à la dynamique de la rue. Le but de cette démarche étant de chercher dans les discours des différents enquêtés, l'évolution des pratiques festives, l'appropriation et les interactions conflictuelles dans l'espace public, ainsi que le regard porté par les pouvoirs publics envers l'espace public festif nocturne.

Au final, nous avons bâti notre grille d'entretien en plusieurs thématiques, avec un ensemble de vingt-trois questions dont de nombreuses relances hypothétiques afin de récolter un flot d'informations conséquent. Dès lors, après avoir compris comment l'enquêté utilise cet espace, nous souhaitons développer, dans l'ordre, les points suivants : la place qu'accorde la fête à la vitalité du centre historique rennais, le rapport entretenu entre différents groupes sociaux, la façon dont évoluent les pratiques urbaines festives, les mesures et les initiatives prises par les politiques publiques afin d'éviter les débordements des jeunes festifs le soir. Enfin l'influence du plan de sauvegarde et de mis en valeur (PSMV) de Rennes sur le devenir des pratiques festives de la rue « Saint-Michel ».

Nous avons exploité ces entretiens à l'aide d'une analyse thématique. L'intérêt de cette méthode est de monter en généralité pour mettre en lumière les grandes tendances en dégagant les principaux thèmes de tous les entretiens recueillis. Cela nous permet de mettre en valeur des traits saillants dans ce corpus de discours.

Le travail de la retranscription a été nécessaire. La première étape a permis d'aboutir à un travail de classement des données, ensuite un tri des données a été effectué. Tous les entretiens n'avaient pas le même niveau de richesses de données, car la volonté de répondre à certaines questions n'était pas la même pour tous.

- **Introduction**

La méthode d'enquête sur le terrain, par le biais d'observation, entretiens semi-directifs et certaines discussions informelles, a pour but d'apporter des éléments d'éclairage précis pour répondre à notre problématique et aux objectifs que nous nous sommes fixés, ces derniers consistaient à montrer : La confrontation de représentation de l'espace, La symbolique de la fête conviviale et des interactions conflictuelles, comme un moyen de valorisation ou de dévalorisation de l'espace public.

1- La confrontation de représentation de l'espace public

Une des thématiques de notre analyse traite de la confrontation de représentation de l'espace, développé dans un contexte d'utilisation par les usagers qui est souvent fondé sur des principes structurants schématisés par « des couples d'opposés tels que « échange vs distance », « acculturation vs résistance » « intégration vs enclavement » »⁵⁴ . Ceci renvoie à une dualité entre un usager, en contact avec la dynamique de la rue « Saint-Michel » au sein d'un espace public, et un habitant séparé, à distance avec les pratiques dédiées à ce lieu. Cette dimension nous avons voulu l'interroger dans le cadre de cette étude.

Suite à l'observation du terrain, nous constatons en premier lieu une rue étroite piétonne en pavé, bordée par endroit de maisons à colombages qui lui donnent un aspect chaleureux et assez original. La nuit, nous constatons une influence importante de jeunes festifs, certains organisés en grappes, durablement stationnés à un endroit, buvant de l'alcool, dont la discussion est bruyante et houleuse. D'autres déambulent à la recherche d'amis ou de nouvelles rencontres. Dans la rue le nombre important de bars où leurs terrasses sont pratiquement et souvent enlevées tant l'espace est densément pratiqué. La musique de ces derniers est partie intégrante du paysage de la rue. Cette configuration de l'occupation de la rue par les jeunes festifs est l'une des principales pratiques festives de la rue que l'on peut considérer comme une pratique d'une « ambiance particulière ». La rue « Saint-Michel »

⁵⁴ M.Delaplace et S.Gwendal, Touriste et habitants, Conflits complémentarités et arrangements, infolio édition CH – Gollion 2017

réunit « ces codes et normes spécifiques »⁵⁵, ces derniers renvoient à la sociabilité festive. Comme en témoignent les enquêtés suivants :

« Bah ce que je te disais ça brasse une population très jeune puisque y a pas mal d'université à Rennes, peut être que ça rassure les gens ça leur donne un lieu où il y a des racines dans la mesure où c'est un colombage c'est vieux tu vois ce n'est pas quelque chose de neuf de bétonné d'impersonnel y a une âme quand même dans cette rue-là ! peut-être que l'architecture favorise ça tu vois ! c'est des rues très étroites tu es obligé de te croiser et tout ça ce n'est plus les grand boulevard qu'on voit maintenant, c'est quelque chose ... c'est piéton ! » (Marie 60 ans, chargée de mission)

« Ouais, si tu veux boire il faut que tu ailles à la rue « Saint-Michel » c'est terrible ! Ça boit y'a des bars et tout c'est une ambiance particulière (...) l'ambiance correspond plus à ce que j'aime tu vois ! il y a des musiques afro y a de bonnes personnes à rencontrer là-bas tu vois ! y a des gens, des connaissances que je me suis faite spécialement la nuit puisque y a des gens que je vois que la nuit qui vont dans ces bars-là » (Erwan 24ans, étudiant en master 2)



Photo 3 : la rue Saint-Michel, à Rennes.

⁵⁵ Y. Bonny Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : le cas des pratiques festives - séminaire 30/12/2010

« La rue de la soif pour moi ! de nuit, la nuit pas le jour, enfin à partir de 16h tu vas là-bas pour deux choses, voir des gens ou boire ! moi ça me choquera ! je n'ai jamais vu, peut être que je les vois pas ! j'ai jamais vu à la rue de la soif quelqu'un qui est seul et qui ne boit pas ! (Rire) pour moi c'est illogique c'est pour ça que je reviens à l'élément principal qui est la boisson et la convivialité. Cette rue là c'est symbole de convivialité quand tu y vas c'est pour voir quelqu'un d'autre pour dire « allons à la rue de la soif » « on va à la rue de la soif » tu dis toujours je vais à la rue de la soif avec quelqu'un tu ne dis pas je vais à la rue de la soif seul ! si tu vas à la rue de la soif seul c'est pour y passer pour moi ! c'est logique ! » (Nicolas 24 ans, kinésithérapeute)

« On connaît on a l'habitude de venir entre amis les jeudis soir les week-ends ! bref quand y a un truc de quoi s'éclater et se défouler ! » (Lucas, étudiant en BTS)

Dans l'esprit d'une ambiance particulière de la rue « Saint-Michel » nous avons pu voir que la majorité des répondants affirment que les pratiques festives d'échange, d'acculturation, et d'intégration sont réunies au sein de cet espace. Ainsi un sentiment d'appréciation et d'appropriation de l'espace, émerge de l'analyse des discours qui met aussi en avant le fait d'être ensemble, associé au fait de boire. Le caractère spécifique est attribué à une catégorie de « public précis ». Certains discours des enquêtés ont un regard de dépréciation et d'indifférence envers la rue « Saint-Michel ». Ils la considèrent comme un espace physique construit juste pour le passage des piétons ce que soulignent nos interrogés :

« Moi je trouve qu'elle est survenue parce qu'avant d'habiter ici on m'a dit : ouais c'est terrible la rue de la soif ! la rue de la soif ! mais tu vois que la rue de la soif en fait ce n'est qu'une rue ordinaire à bars » (Pauline 23 ans, étudiante en master 2)

« Bah enfaite si tu viens à la rue de la soif en journée alors que tout est fermé bah elle est triste, c'est triste n'y a rien et tout est fermé en plus ça put et c'est une rue qui sert à rien enfaite c'est un lieu de passage ok mais quand y a pas les bars ça sert à rien ! » (Jean 22ans, étudiant en médecine)

Ou encore :

« Bah quand t'es rennais bah c'est un lieu de passage, c'est un lieu aussi du centre (...) enfin quand tu veux boire un pot le soir tu passes par cette rue là puisque y a des bars y a de la musique du bruit, oui c'est un lieu de passage » (Marie 60ans, chargé de mission)

Pour d'autres enquêtés la rue « Saint-Michel » représente un endroit enclavé dans le vieux centre rennais, neutre, distant, bruyant voire même mal fréquenté.

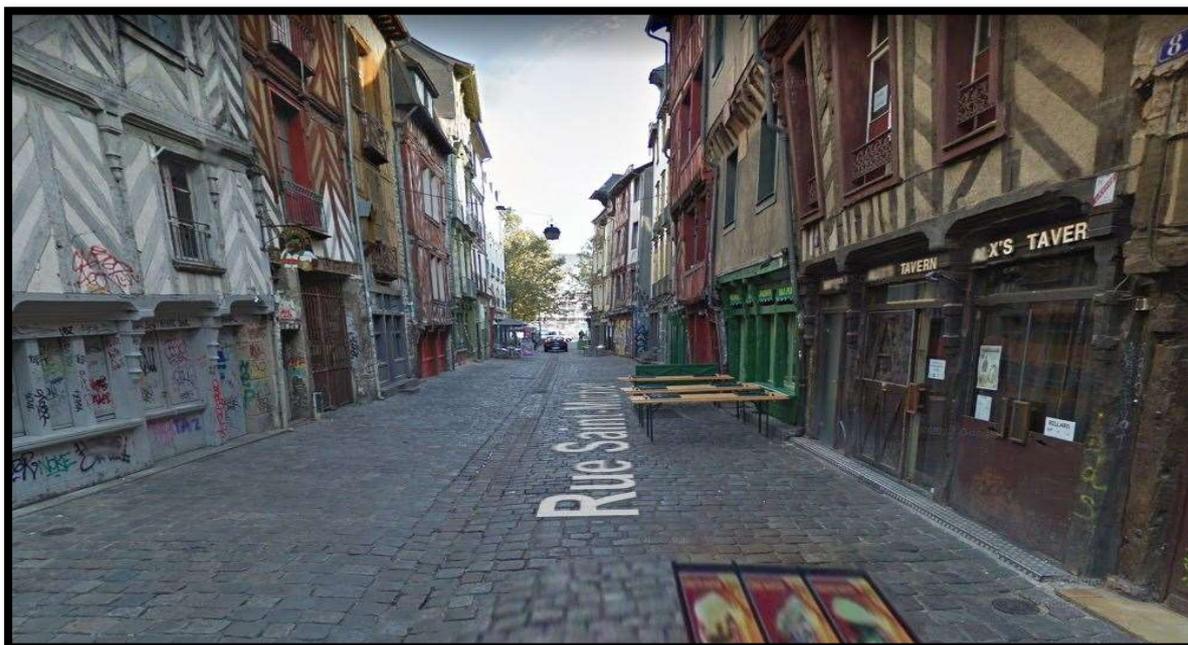


Photo 4 : la rue Saint-Michel, à Rennes, source : revue « le télégramme » 16/08/2017.

2- La fête nocturne entre « convivialité » et « dérives festives »

2.1 Un espace porteur d'ambiance particulière

Nous tenterons donc de voir maintenant ce que cet espace public produit comme types de sociabilités. En réalité, la question des sociabilités est assez transversale, mais nous avons souhaité ici accentuer sur les sociabilités qui seraient liées à la fête nocturne. Nous avons porté un intérêt tout particulier aux échanges et aux interactions qui se nouent entre population festive. Comme nous l'avons évoqué juste avant, au sein de la rue « Saint-Michel » il existe une véritable volonté de faire la fête. Celle-ci se matérialise par les nombreux lieux de rencontre ; bars en particulier, et la masse importante de jeunes fréquentant ce lieu. Nous observons des diversités d'ambiances musicales : musiques techno, musique latino, ou encore

L'Espace Public : Symboliques, pratiques urbaines festives.
Le cas de la rue « Saint-Michel » dite « la rue de la soif » à Rennes.

musique africaine, qui permettent d'attirer divers individus. Les soirées dans la rue « Saint-Michel » débute par un « before »⁵⁶ marqué par des rencontres entre copains, dans la rue, chez quelqu'un ou dans l'un des bars, un moment plutôt tranquille. Puis la soirée monte en intensité avec une amplification du nombre de la population festive. Il s'agit d'un moment de liesse et de gaité dans la rue et dans les bars, amplifier par la prise d'alcool ou de psychotropes. En fin de soirée, l'intensité retombe progressivement dans la rue. Un choix est fait entre la prolongation de la nuit ailleurs : chez quelqu'un, dans un autre endroit public, ou dans une boîte de nuit, etc..., ou le retour chez soi. Les entretiens, qui suivent montrent le déroulement d'une soirée :

« Bah quand on est entre potes et on s'amuse bien on va souvent au terminal et puis ça finit en boîte ! Pour moi on va souvent à l'Annexe puis ça finit en boîte ! En fait on va partout ! » (Lucas, étudiant en BTS)

« Une soirée à la rue de la soif on va dans un bar on prend des verres on sort, on parle, on va sur le trottoir on va sur les pavés on parle après on va reprendre un verre on recommence, on écoute de la musique une fois que ça ferme on continue on va ailleurs ! ce n'est pas la soirée définitive c'est genre en attendant que ça ferme voilà et après on bouge ailleurs ! » (Jean 22 ans, étudiant en médecine)

« Bah en principe on arrive vers 22h30 23h on prend un verre et puis après s'il y a de l'ambiance et des gens qu'on connaît on reste sinon on change de bar et en principe jusqu'à 00 :30, 1h on boit on danse et puis voilà on s'amuse quoi ! après ça on va en boîte ou on rentre chez nous ! » (Angelo 27 ans, étudiant en master 2)

Donc la rue « Saint-Michel » peut être fréquentée toute la soirée ou juste une partie de la soirée. Elle est en effet « un sas de décompression » pour les amis qui se retrouvent entre eux et font la fête après une semaine chargée à l'université ou au boulot. Certains, dont les moyens sont limités, préfèrent s'installer au milieu de la rue ou continuer la soirée chez un

⁵⁶ Un « before » correspond au moment précédant la soirée en elle-même. Il s'agit d'une pré-soirée, de préparation à la soirée entre des sortants- enquêtés-

ami ou ils ne seront pas contraints de payer leurs consommations. Certains répondants précisent :

« Je ne cache pas que ça m'arrive de rester dans la rue, c'est plus économique, mais plutôt l'été ! la rue de la soif est piétonne et invite à se regrouper ou à se rassembler et tu peux même ramener tes bières avec toi ! » (Erwan 24 ans, étudiant en master 2)

« Là ce soir et généralement on fait le « before » quelque part à la rue de la soif et après on fait un « after » a Pat Gal c'est un bar de nuit et après généralement on ne paye pas et on va chez des potes à nous ! » (Alicia 19 ans étudiante en droit),

« Et leurs fêtes ce n'est pas forcément aller dans les bars je n'ai pas l'impression non ! c'est souvent dans la rue, des fois ils ont leurs propres boissons ! mais bon c'est lié quand même à l'alcoolisation (...) C'est de braver l'interdit j'ai l'impression des fois tu vois ! » (Marie 60 ans, chargée de mission)

Le phénomène de boire dehors au vu et au su de tous renvoie à un autre mode de conduite de la pratique festive nocturne. Les soirées de la rue « Saint-Michel » offrent une certaine convivialité et un état d'esprit définis par la diversité, la liberté et l'authenticité.



Photo 5 : la rue Saint-Michel, à Rennes, source : <http://geographica.net/2016/04/rennes-et-sa-rue-de-la-soif-2>

2.2 Un espace de dérives festives

Au-delà de la convivialité vécue dans l'espace public festif, certains riverains jugent les pratiques festives problématiques. L'on peut observer que la population festive s'approprie l'espace la nuit, laissant souvent des traces répulsives et répugnantes qui ne passent pas inaperçues. Ils existent une certaine catégorie de jeunes qui sortent avec l'idée de taguer pour apposer une signature sur les bâtiments, revendiquant une forme d'art ou d'un droit. En plus de la gêne sonore, générée au plus haut moment de la fête, des odeurs d'alcool et d'urines infectent les lieux. Les festifs se servent des caniveaux, des entrées de magasins, des coins et de recoins pour vomir et uriner. Au cœur de la nuit la rue est jonchée de bouteilles en verre, de mégots et de paquets de cigarette vides. Depuis la préfecture a imposé aux bars de servir la bière dans des verres en plastique et la fermeture de l'établissement à 1h00 du matin. Poussant ainsi les festifs à finir leur verre dans la rue, qui finissent jetés par terre. Les fêtards ne font pas l'effort de les jeter dans des poubelles, soit parce qu'ils sont ivres ou soit parce qu'ils comptent sur le passage des services municipaux de nettoyage. Au petit matin une quantité importante de déchet s'accumule autour des poubelles déjà pleines. Marie qu'habite Rennes depuis 60 ans rapporte :

« La rue « Saint-Michel » est la rue la plus sale à Rennes. »

Aussi Alicia souligne tout simplement :

« Elle (la rue de « Saint-Michel ») put la pisse ! vraiment elle put la pisse ! »

On voit ressortir des discours des enquêtés d'autres formes de dérives qui posent problème à la gestion de la fête nocturne entre autres : des actes et des gestes inappropriés, des paroles mal placés et parfois blessantes et des comportements inhabituels voire même bizarres. Comme en témoigne l'étudiant :

« Moi des choses que j'ai vu qui était louches ah (rire) ! y a des choses qu'on m'a dit et y a des choses que j'ai vu qui était louches ! y a une fois j'ai vu c'était je pense que c'était une fête d'intégration y'avait un gars en costume de lapin et il trainé un lapin mort derrière lui et il avait une laisse il trainait un lapin mort sur la rue de la soif ou encore y'avait des gars qui courraient à poil dans le rue « Saint-Michel » je trouvais ça franchement bien dégueu bien mal saint. » (Erwan 24 ans, étudiant en master 2)

Par conséquent, la population festive s'approprié l'espace public et le transforme à sa façon d'être. Elle modifie certains usages créés par les aménageurs, son passage laisse des traces : tags, urine, vomi et déchets. Il s'agit selon D.Boullier⁵⁷ , d' « une recherche de l'événement dans l'événement même de sortir » , se rendre visible « vivre la nuit » pour marquer ainsi leur présence et leur territoire durant toute la nuit .

3- La mutation des pratiques festives entre « valorisation » et « dévalorisation »

Des travaux de recherches montrent la dimension festive valorisante du centre ancien rennais ceci, revient à sa population étudiante et à « la politique culturelle qui s'est mise en place au fil des ans, en particulier à travers les festivals, souvent issus d'initiatives d'étudiants, dont le plus connu est celui des Transmusicales créé en 1979 »⁵⁸. Depuis, la rue « Saint-Michel » a pris le relais des transmusciales par les « Bars en Trans ». Des soirées de concerts de Rock à petit prix dans différents bars pendant les week-ends, attirent un nombre important de fêtards. Alors nous assistons à la naissance du mythe de « la rue de la soif » marquant ainsi la rue « Saint- Michel » par cette nouvelle appellation liée à la fête arrosée. Depuis, ce caractère mythologique symbolise les pratiques festives dans le centre ancien de Rennes, le valorisant en le mettant en scène il devient le sujet même de la fête, par les usages inédits et la densité qu'il accueille, selon Benjamin Pradel « les espaces publics forment la scène du théâtre urbain dont le caractère ouvert constitue à lui seul un élément valorisable »⁵⁹.

« Non à la ville de Rennes tout simplement, franchement puisque s'il n'y avait pas tous ses étudiants y aurait pas autant de festivités ! » (Souleyman 28ans, étudiant en master2)

« La rue de la soif c'est l'endroit principal ici à Rennes tu imagines la ville sans cet endroit déjà avec son caractère un peu village je crois que cette rue-là lui apporte un peu de vitalité » (Alicia 19 ans étudiante en droit)

⁵⁷ D.Boullier, la ville événement, PUF, 2010 Événement et sécurité. Les professionnels des climat-urbains, Les Presses des Mines

⁵⁸ Y.Bonny :Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : cas des pratiques festives

⁵⁹ B. Pradel, la ville événementielle : mettre en scène et mettre en intrigue un urbanisme festif des espaces publics, volume.82/31 2007

« Franchement Saint-Brieuc devrait s'inspirer de Rennes c'est mort là-bas comparé à la rue de la soif moi je viens les jeudis spécialement pour faire la fête, j'ai des potes on se voit des week-ends et direction Rennes » (Lucas, étudiant en BTS)

Les pratiques festives nocturnes dans la rue « Saint-Michel » produisent aussi des ambiances néfastes qui risquent de dévaloriser le lieu et la fête mettant en péril la dynamique festive du centre historique de Rennes. Les dérives festives citées précédemment réduisent l'espace de fête et suscite un sentiment de routine chez les usagers. C'était il y a quelques décennies, non loin de là, la rue « Saint-Malo » a connu aussi une effervescence dans la fête nocturne et portait le nom de « rue de la soif » qu'elle l'a perdu au profit de la rue « Saint-Michel ». Ce glissement des pratiques festives de la rue « Saint-Malo » vers la rue « Saint-Michel » peut s'expliquer en partie par la dégradation des rapports entre la population festive et les habitants et les pouvoirs publics, ce qui a sonné le glas de la rue « Saint-Malo » en terme de fête et d'animation reporté par les enquêtés.

« j'y allé tout le temps puisque je venais d'arriver y a l'effet de nouveauté tu vois ! quand quelque chose est nouvelle c'est excitant on vient d'arriver c'est un nouveau milieu on a envie d'essayer pour voir parce que on voit que les gens viennent mais une fois qu'on s'y habitue quand on a les examens la routine semestrielle y a les TP à rendre donc aller à la rue «Saint-Michel» c'est pour passer un bon moment alors qu'avant c'était vraiment pour expérimenter les lieux puisque y a l'effet du nouveau qui rentre en compte donc c'est là où je pense que les pratiques évoluent , avant on y va tout le temps pour découvrir et qu'après on y va seulement pour fêter de manière occasionnelle.» (Angelo 27 ans étudiant en master 2)

« C'est une bonne chose, surtout dans les bars et surtout quand tu fais le tour ! Avant c'était mieux ! avant y avait une rue de plus qu'on appelait la rue de la pisse et là c'est fermé dommage ! C'est le grillage là-bas mais c'est fermé et y avait pleins de bars là-bas et c'était plus pratique et y avait plus de monde ! et maintenant il n'y a rien y a que des gamins ! » (Pauline 21ans étudiante en master 2)

« Moi quand on me dit la rue de la soif je dirai juste « Saint-Malo », mais la rue de la soif parce que y a beaucoup de bars, ce n'est pas une question d'âge en plus c'est idiot c'est une question ou tu sors beaucoup ou pas ! et si je sors j'irai pas forcément dans cette rue-là » (Marie 60 ans, chargée de mission)

« alors je vais faire un retour historique puisque en même temps je pense à ça ! alors n'oubliez jamais que (je ne sais pas ça date de quand !) mais il y a 40 ans dans les années entre 72 et 75 la rue « Saint-Michel » c'est la rue « Saint-Malo » moi j'ai le souvenir ce n'étais pas la rue « Saint-Michel » ou il y avait tous ces bars ! nous on fréquentais la rue de « Saint-Malo » ! et puis ça a changé ! je dis ça puisque c'est important les choses peuvent changer ! mais je pense que la rue « Saint-Malo » changera aussi elle est encore plus proche du centre de congrès » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

« Avant c'était la rue « Saint-Malo » et ils ont fait trop de bordel donc la rue « Saint-Malo » est devenu des restaurants et ici c'est devenu des bars ! donc en gros tous les étudiants se déplacent et c'est ça la vitalité pour moi ! » (Jean 22 ans étudiant en médecine)

« Non c'est pareil c'est toujours la bonne ambiance y a toujours du monde sauf par contre quand il fait froid ou il fait mauvais mais c'est toujours la même ambiance que je kiff » (Julie 20ans étudiante en licence)

« Pendant l'année universitaire c'est très très animé mais pendant les vacances tu sens les changements c'est un peu mort ! y a moins de monde puisque c'est une ville étudiante et quand les étudiants sont rentrés y a vachement moins de monde ! » (Angelo 27ans, étudiant en master 2)

« Moi je fais le pari que ça va changer ! et ce qui me fait dire ça c'est que je vois bien que un certain nombre de commerçant qui ne seront pas implanté la commence à penser à l'idée peut-être de racheter des bars dans la rue « Saint-Michel » ! pas pour les fermer mais pour en faire des bars je dirai qu'ils seront d'une qualité un peu meilleure bon parce que très honnêtement esthétiquement la rue « Saint-Michel » c'est pas génial » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

4- Tensions et conflits d'intérêts

L'objectif de cette partie est de comprendre le type d'interactions sociales entre différents usagers de la rue « Saint-Michel ». Nous faisons l'hypothèse que les relations sociales entre ces usagers sont spécifiques voire même problématiques. Les interactions conflictuelles apparaissent comme élément révélateur du sens des pratiques des espaces publics. Nous avons pu noter certains facteurs sont à l'origine de cette perturbation des interactions. Nous allons analyser trois types d'interactions conflictuelles majeures :

4.1- Des conflits d'appropriation entre clans de la population festive

Les interactions conflictuelles correspondent à un moment où les groupes de la population festive sous l'effet de la consommation excessive de l'alcool ou de la prise des psychotropes ne respecte pas leur place dans l'ordre établi entre groupes. Heureusement, la majorité des interactions se passent sans problème et sur le ton de la rigolade, d'après les enquêtés. Mais certains peuvent se transformer en « embrouille » par des comportements non appropriés ou mal placés. Ces embrouilles sont occasionnelles et arrivent souvent en fin de soirée.

« J'ai assisté à des combats oui bah c'est des jeunes qui sont souvent alcoolisés donc je ne m'inquiète pas trop enfaite ce n'est pas non plus des grosses bagarres donc je n'ai pas vu des trucs de ouf tu vois ! » (Angelo 27 ans étudiant en master 2)

« J'ai déjà vu des bagarres ! Après j'en ai entendu parlé surtout ! mais c'est plutôt calme je pense ! » (Julie 20 ans étudiante en licence)

« Je sais pas du tout qui vit dans cette rue et peut être qu'ils n'ont pas le même avis que moi mais pour moi clairement en fin de soirée je pense qu'il y a eu pas mal de dérapages mais moi je n'ai jamais eu affaire à ça ! » (Nicolas 24ans kinésithérapeute)

Mais, ces conflits peuvent également être brutaux et violents le cas d'Alicia qui a été agressée sans raison apparente lors de sa première soirée au centre-ville de Rennes. Pour Jean le problème de violence dans la rue « Saint-Michel » réside surtout entre les personnes marginalisées. Ce comportement violent chez les marginaux s'explique par leur présence permanente dans les lieux en s'adonnant au breuvage continu d'alcool.

« Bah ma première année à la fac la première fois que je suis venue à Rennes je me suis faite taper et c'était juste des cas soc qui cherchaient la merde mais c'était à « Saint-Anne », et c'était la première fois que je venais à Rennes et c'était en mode elles cherchaient la merde ! et hop on m'a frappé c'était fin aout en fin de soirée » (Alicia 19 ans étudiante en droit)

« Une fois le bout de la rue là ! trois quatre personnes qui se sont battus je ne sais pas l'histoire mais il se sont battu mais je pense que c'était des SDF y avait un chien dans l'histoire en cause justement ! y avait un qui voulait rendre le chien l'autre qui ne voulait pas puis ils ont commencé à se battre mais on est parti mais quand c'est terminé quand y a plus personne vraiment c'est violent ! y a des gens qui sont violents ! » (Jean 22 ans étudiant en médecine)

Les interactions problématiques entre les clans festifs sont vécues au cœur de la nuit, dans la ponctualité hebdomadaire comme un rituel. En effet la familiarité et l'accoutumance à ces situations conflictuelles permet à la fête nocturne de poursuivre normalement son cours.

4.2- Des conflits d'appropriation entre population festive et habitants

Le bruit, la nuit dans la rue « Saint-Michel », causé par une jeunesse noctambule et festive est aussi complexe que délicat. Il apparaît rapidement que la présence et les pratiques de cette jeunesse dans cet espace public suscitent une réaction d'opposition et l'émergence de conflits avec les habitants. Les bruits des personnes buvant de l'alcool, la circulation des dealers, l'occupation de la rue durablement, la circulation en groupe, le partage d'alcool et de tabac, le lancement des paris entre deux clans ou encore comme nous avons pu l'observer à plusieurs reprises des étudiants se déshabillent dans la rue et montent sur l'horloge située à la place des Lices, constituent autant d'éléments dont la récurrence dans les discours des habitants témoignent ainsi une cohabitation mouvementée dans l'espace public. Ces activités, non compatibles avec l'idéal de la vie résidentielle, réduirait alors l'usage des résidents des espaces publics. Bien que l'on trouve certains conflits dans la rue « Saint-Michel » ce que nous avons cité avant comme « lieux réservés à un public précis » ce sentiment de « désappropriation de l'espace de vie »⁶⁰ on le retrouve dans certains discours de résidents :

« La rue n'est jamais libre à partir de 16h 17h il y a toujours des étudiants qui font du bruit, pour moi c'est supportable mais ça reste temporaire je ne m'imagine pas vivre ici toute ma vie je suis chez moi mais je suis connecté à l'extérieur les gens s'expriment à haute voix, très tard la nuit ils se disputent régulièrement ... » (Pauline 21 ans étudiante en master 2 »

« La rue de la soif est habitée que par des étudiants les gens d'un certain âge n'y vont pas vivre là-bas. Même s'ils sont propriétaire durant l'année scolaire ils louent leurs maisons à des étudiants non résidents à Rennes » (Marie 60 ans, chargée de mission)

Bien que ces conflits semblent être réduits depuis deux ou trois ans, ça a tout de même marqué les habitants :

⁶⁰ A.Margier. La cohabitation dans les espaces publics : conflits d'appropriation entre riverains et personnes marginalisées à Montréal et Paris. Université du Québec à Montréal, 2013. Français.

« Ça a changé c'est plus calme que d'habitude je trouve ..., y avait plus de conflit, y avait plus de violence, maintenant la police intervient au moindre dérapage et c'est vite calme » (Margot 28 ans, fonctionnaire)

« J'habite la rue de la soif depuis maintenant 7 mois parce que le loyer est deux fois moins cher qu'ailleurs, l'appart est pourri mais tu es au plein cœur de Rennes tu vois ! et moi franchement les bars ne me dérangent pas, y a que les jeudis ou ça dégénère sinon c'est plutôt calme » (Pauline 21 ans étudiante en master 2 »

4.3- Des conflits d'appropriation entre population festive et politiques publiques

Les pratiques urbaines festives nocturnes sont considérées comme problème public. Elles sont caractérisées par des conduites de débordement, de relâchement, d'éclatement allant même à la quête des pratiques de l'excès favorisées par la prise de psychotropes. Cette situation extrême vécue en 2004 reste une référence dans le centre ancien de Rennes dû à l'intervention des forces de l'ordre jugée excessive par les médias et reconnue après par les autorités locales. Un enquêté en charge de la sécurité à la mairie de Rennes en témoigne :

« le climat est un peu plus tendu par rapport à une certaine époque et très honnêtement la préfecture et donc les force de police ont changé d'attitude moi je vois les policiers et les responsables de police actuel quand je leur parle de ce qui s'est passé à l'époque alors ils le feront pas officiellement parce que ça se fait pas et je peux vous le dire ils critiquent, ils disent qu'ils fallait pas et que ça n'avait pas de sens de faire venir je sais pas ! y'avait 20 cars de CRS qui étaient là , y'avait des canaux à eau etc, enfin tout ça pour ce qu'il relevait essentiellement de débordement festifs et pas de débordement de délinquance ou d'acte de violence et je ne sais pas quoi ! même si y'avait des actes un peu violents mais ça reste ! bon ! donc ça c'est important, donc ça veut dire du côté de force de l'ordre que la mentalité a changé » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

Depuis l'année 2004, lors des week-ends du « phénomène JVS⁶¹ » de la population festive dans le centre ancien de Rennes, la préfecture, la mairie, ainsi que les associations des riverains se sont mobilisées à maîtriser la fête nocturne par des nouvelles initiatives de gestion de la fête. Des mesures de loisirs alternatives dont « Dazibao »⁶² un moyen de divertissements (soirées festives à thèmes gratuites un jeudi par trimestre), puis suit, un dispositif de médiation mis en place intitulé « Noz'ambule »⁶³ dont l'objectif est la prévention et la réduction des risques la nuit. En 2009 Rennes s'est doté d'une Chart de la vie nocturne qui est le produit des initiatives citées auparavant, dans le but « de définir les conditions d'une vie nocturne de qualité, d'assurer la sécurité à tous, le respect des règles du vivre ensemble, la conciliation des intérêts des différents acteurs de la nuit, des riverains (...) et de régulation ou médiation et d'action de répression lorsque cela est nécessaire »⁶⁴. Après un bilan de la charte 2009 une nouvelle Charte a vu le jour en 2016 dont les enjeux sont : « parvenir à faire cohabiter les différents usages de la nuit en limitant les nuisances et minimisant les prises de risques »⁶⁵ Une charte qui veut préserver la fête dans le centre ancien de Rennes mais en la transformant en « fête culturelle » plus que la « fête des bars », une fête maîtrisée :

« je pense aussi à l'installation de ce qu'on appelle les « Noz'ambule » qui sont les médiateurs ceux qui interviennent la nuit, et la présence de la police municipale, qui maintenant (je ne sais pas si vous avez noté ça) les jeudis, vendredis, samedis interviennent jusqu'à minuit alors qu'avant elle intervenaient pas ! et puis toutes ces actions de communication le travail qu'on a mené avec les responsables de bars de nuit etc ... je pense que tout ça incontestablement a fini par porter ses fruits ! » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

⁶¹ Le phénomène JVS signifie les soirées réalisées les Jeudis, Vendredi, et Samedi

⁶² Dazibao (2005) soirées à thèmes gratuites organisées un jeudi par trimestre, <http://www.crij-bretagne.com/dazibao/index.php?page=dates>

⁶³ Noz'ambule (2008) dispositif de médiation le au centre-ville de Rennes les jeudis soir, <http://www.anpaa-bretagne.fr/nozambule/>

⁶⁴ Charte rennaise de la vie nocturne (2009)

⁶⁵ Charte rennaise de la vie nocturne, « passons la nuit ensemble » (2016)

« ...je pense que tout ça incontestablement a fini par porter ses fruits, alors vous avez compris que notre philosophie de base elle était assez simple elle n'était pas un logique moralisante ou d'interdiction de la fête mais plutôt de dire que c'est le slogan « passons la nuit ensemble » qui le symbolise bien avec ça a un peu un coté décalé mais un peu d'humour ! mais c'est de dire la fête est quelque chose de tout à fait normal indispensable même sans doute en particulier je pense que quand on est jeunes on sait que ça a une importance primordiale et faudra la faire intelligemment donc ce qui est le cœur de la question de la Charte d'ailleurs on a adopté une première Charte (il faut toujours le rappeler) en 2009 était une première amorce et puis là on a donc adopté il y a un an une nouvelle Charte qui je pense va aller plus loin qui a tiré le bilan de ce qui s'est passé, mais bon à chaque fois l'idée de la Charte c'était une manière assez simple et toujours c'est le soir ou la nuit plutôt dans la ville y a des gens qui dorment, y a des gens qui travaillent et y a des gens qui font la fête comment trouver entre ces trois catégories de personnes un compromis qui fait que chacun peut dormir, peut vivre chez lui tranquillement, peut faire la fête tout en ne pas empêchant les autres à ne pas dormir et peut travailler ! » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

Les initiatives pour « une fête maîtrisée »⁶⁶ prises par les différentes parties prenantes est particulièrement l'autorité publique avec l'élaboration des différents plans de gestion de la vie nocturne au centre ancien de Rennes. On assiste depuis à un apaisement des conflits d'usages :

« Ce n'est pas un sentiment, tout le monde le sait les choses se sont quand même énormément apaisées je dis ça même si je pense qu'on a une part importante là-dedans mais c'est parce que le climat est un peu plus tendu par rapport à une certaine époque » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

⁶⁶ Christophe Moreau, « Organisation de free parties en Bretagne, et expériences de concertation », Pour 2011/4 (N° 211), p. 111-118. DOI 10.3917/pour.211.0111

La fête de la rue « Saint-Michel » a de beaux jours devant elle, selon l'adjoint maire de Rennes chargé de la sécurité publique, affirmant la diminution sensible des actes et des comportements déplacés de la population festive depuis l'instauration de la Charte rennaise de la vie nocturne soutenu récemment par le slogan « passons la nuit ensemble ». L'avènement prochain de l'ouverture en 2018 du palais de congrès de Rennes métropole « le couvent des Jacobins »⁶⁷, situé en plein cœur du centre historique de Rennes. Par son architecture qui réconcilie l'ancien avec le nouveau par intégration, dispose de tous les atouts d'un centre des congrès du XXIème siècle, dans un cadre historique du XIVème siècle, apportant une nouvelle dimension culturelle au centre ancien rennais, en plus de la mise en service de la seconde ligne de métro⁶⁸ en 2019, reliant le sud-Ouest et le Nord-Est de l'agglomération favorisera l'accès facile au centre. Toujours avec le témoignage l'adjoint maire en charge de la sécurité publique de Rennes :

« ... alors ça a un côté passionnant parce que ça peut venir plus vite qu'on croit, les centre de Congrès ouvre en janvier prochain donc c'est tout proche alors la libération de la place « Saint-Anne » totale sera en 2020 quand le métro va ouvrir ! mais y a déjà une partie de la place « Saint-Anne » avec l'ouverture du centre des Congrès qui va être remise en occupation qui va nettement être amélioré je suis convaincu que ça peut changer plus vite qu'on pense la physionomie du secteur ! et je pense que ça sera intéressant ! » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

⁶⁷ <http://www.centre-congres-rennes.fr/fr/le-centre-des-congres/atouts-centre-des-congres-rennes>

⁶⁸ <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/ligne-b-du-metro-le-projet/>



Photo 6 : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/centre-congres-rennes-couvent-jacobin/>

« Je fais le lien avec la suite je pense ce qui va le plus faire évoluer c'est l'ouverture début 2018 du centre de Congrès place de « Saint Anne », moi je fais le pari, quand je dis-moi c'est les municipalités, nous on fait le pari que c'est sans doute ce centre de Congrès avec l'animation qui va créer, avec l'arrivée de nouveau type de population évidemment, y aura des congrès d'affaire du tourisme d'affaire avec des gens différents plus âgés qui vont évidemment chercher là dans le centre-ville aussi des activités, des sorties, je fais le pari que non pas que ça fera disparaître la fête mais je pense qu'on peut penser (je peux me tromper, je dis peut-être) mais on peut penser par exemple que cet espèce de rue là, Saint Michel un peu couloir où il y a une quinzaine de bars et puis c'est un caractère un peu chaud un peu particulier je pense que vous la connaissez bien, moi je fais le pari que ça va changer ! et ce qui me fait dire ça c'est que je vois bien que un certain nombre de commerçant qui ne seront pas implanté la commence à penser à l'idée peut-être de racheter des bars dans la rue «Saint-Michel» ! pas pour les fermer mais pour en faire des bars je dirai qu'ils seront d'une qualité un peu meilleure bon parce que très honnêtement esthétiquement la rue «Saint-Michel» c'est pas génial ! » (Mr. Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique)

Nous avons pu constater que la population festive et les politiques publiques entretiennent toujours des relations tendues entre elles, dues à l'appropriation de l'espace public de la rue « Saint-Michel » durant les « soirées JVS ». Ces relations se sont apaisées modérément depuis la prise des autorités locales de certaines mesures et initiatives pour « une fête maîtrisée ». Cependant, le centre-ville de Rennes va recevoir deux grands projets urbains en l'occurrence le palais des congrès « le couvent des Jacobins » et la nouvelle ligne de métro, cette situation offrira non seulement, une nouvelle physionomie du paysage urbain, contrastant l'ancien et le moderne, mais aussi un nouvel espace culturel dédié à une nouvelle catégorie socio-professionnelle. Ce changement apporterait probablement de nouveaux commerces et investissements dans le centre historique de Rennes et aussi au niveau de la rue « Saint-Michel », ceci, peut avoir des incidences qui affecteraient les pratiques urbaines festives juvéniles.

1- Problèmes rencontrés lors du terrain

Les choix méthodologiques cités auparavant ont mis en évidence des biais notables. D'abord, des biais relatifs au choix du sujet de recherche qui a fait l'objet d'une littérature en sciences humaines et sociales, d'ores et déjà existante directement liée à la rue de « Saint-Michel », ensuite d'autres biais relatifs, au temps et au terrain sont les principaux éléments qui peuvent fausser partiellement notre analyse. La limite de temps pour mener les enquêtes n'as facilité en rien la récolte de données. Puis l'aspect journalistique que pouvait provoquer notre situation a pu être mal pris par les interrogés et plus particulièrement la population festive. Ces derniers étaient souvent là pour s'amuser, il était difficile de prendre une vingtaine de minutes de leur temps pour répondre à notre demande. Leurs réticences ont engendré alors des réponses brèves. Des prises de vue étaient prévues pour observer la dimension socio-spatiale du terrain, malheureusement nous n'avons pas pu filmer les séquences voulues suite au refus de certains jeunes présents sur les lieux. Par contre nous n'avons rencontré aucun problème lié à notre sécurité dans les lieux malgré une certaine réputation de la rue comme étant mal fréquentée et le fait d'y être seule peut être menaçant pour notre intégrité physique. Quant aux habitants, souvent ils étaient absents de chez eux ou n'ouvraient pas à la porte quand ils y étaient, de peur que ça soit des délinquants ou par méfiance des jeunes adolescents en état d'ivresse. Enfin par rapport à l'éthique et la confidentialité avec les enquêtés, dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons pu entreprendre des travaux à valeur scientifique impliquant un temps de terrain lié à des questions d'ordre éthique, qui se sont posées à nous. Ces éléments d'ordre éthique que nous avons respecté sont particulièrement : la non-implication de la dimension des opinions personnelles, l'assurance de l'anonymat en termes de parole.

2- Synthèses des analyses

L'espace public présente une capacité de moduler le temps et l'espace, par les pratiques festives qui s'y déroulent, ces pratiques éphémères impliquent des espaces publics temporaires, spécifiques donnant à l'espace des valeurs quantifiables concernant l'apport économique et social, et des valeurs inquantifiables chargées de sentiments par rapport à l'usage. Nous constatons à travers les discours de nos répondants que ces valeurs résident en premier lieu, dans la distinction de l'espace public festif entre un espace public « idéal »,

chargé de valeurs d'échanges, d'acculturations et d'intégration. La rue « Saint-Michel » porte ces valeurs qui semblent être une particularité à la dynamique et l'animation de la rue. Bien au contraire, un certain nombre de répondants dans leur discours, considèrent que la rue « Saint-Michel » renvoie à l'enclavement, à la résistance et à la distance, elle reflète un espace public déprécié. Cette vision complexe et délicate est souvent liée aux nuisances, aux bruits et au vacarme comme un espace public répulsif dédié à un public précis. Cette double vision sur les mêmes pratiques festives nocturnes de la rue « Saint-Michel » nous conduit à une convivialité générationnelle excluant certaines catégories d'utilisateurs. Nous avons, aussi remarqué que la population festive trouve dans la rue « Saint-Michel » un espace de défoulement extrême, un « sas de décompression » qu'elle ne trouve pas ailleurs où l'interdit en terme de faire la fête n'existe pas. Ces comportements extrêmes et la confiscation de l'espace public durant le phénomène « JVS » conduisent souvent à divers conflits, allant des conflits inter population festive ou contre les autres usagers et les pouvoirs publics. Les pouvoirs publics, poussés par les doléances des associations des résidents du centre rennais, mènent des actions et des initiatives pour apaiser d'une part les tensions et réorienter d'autre part la « fête des bars » en fête beaucoup plus culturelle pour la lier au projet du palais de congrès de Rennes.

Conclusion générale

Durant cette recherche, afin d'appréhender la notion d'espace public et de l'espace urbain festif, nous avons consulté les nouveaux regards sur l'espace public à travers la lecture d'une littérature académique prolifique sur le sujet. Les espaces publics (au pluriel) synonymes d'espaces physiques et dont le singulier, selon Habermas, représente l'espace symbolique, l'espace démocratique, dédiés aux pratiques publiques (débat, échanges sociaux, rencontres, dialogues) et aux différentes formes de la contestation publique. Ce que nous retenons de cette vision de l'espace Habermassien est que la construction de l'espace public symbolique est soumise aux pratiques publiques qui s'y déroulent. Dans cette optique Benjamin Pradel voit que les pratiques urbaines festives, dans l'espace public, incarnent trois formes de temporalités : la rareté, la cyclicité et la journée, nous ajoutons une quatrième forme de temporalité : la nuit et puis la valeur affective, sensible. Les enjeux de ces temporalités associées à la fête sont tels que les politiques et les scientifiques s'en sont saisis pour valoriser

les espaces publics, on parle alors de l' « urbanisme de nuit » ou l' « urbanisme de fête ». Ce nouvel urbanisme de la fête éphémère permet une nouvelle appréciation sur les espaces publics longtemps laissés pour compte et ne représentait qu'un espace résiduel de l'acte architectural. Nous avons cité la conception et l'aménagement éphémère de Paris-plages une fête éphémère et cyclique, qui a beaucoup participé à la promotion de l'espace public des quais de la Seine de la ville de Paris. Ainsi la fête nocturne éphémère est une valeur ajoutée à la ville et lui ouvre de nouvelles perspectives dans le développement des loisirs et des loisirs nocturnes, ce qui conforte l'une de nos hypothèses.

Mais la fête n'est pas toujours synonyme de gaieté et de joie, les pratiques festives dans l'espace public, au-delà des nuisances qu'elles portent, suscitent également des réactions d'opposition et l'émergence de conflits d'appropriation ou de confiscation de l'espace public. Dans cette perspective, nous nous sommes penchés sur l'expérience du vécu dans l'espace de la rue « Saint-Michel » dite « rue de la Soif » des habitants et de la population festive, et les rapports conflictuels entre eux et avec les politiques. Suite à nos observations et aux enquêtes menées sur le terrain, les pratiques festives de la rue « Saint-Michel » par la population de jeunes festifs sont problématiques. Il est difficile de maintenir un équilibre du « vivre ensemble » et de « convivialité » dans la rue « Saint-Michel », entre un droit à la tranquillité et au calme face à la confiscation et à l'occupation de la rue par des pratiques considérées illégitimes par les habitants et les pouvoirs publics. Cette illégitimité des pratiques festives nocturnes est par contre considérée par la population festive comme légitime, comme un « droit à la fête » selon ce qu'a rapporté une partie des enquêtés. Ils sont jeunes et veulent le montrer, en s'exprimant haut et fort donc en faisant beaucoup de bruit, veulent pouvoir boire sans modération, s'asseoir à l'extérieur, se déshabiller, uriner juste à côté, taquiner les passants voire même se mesurer aux forces de l'ordre, braver l'interdit : en sommes être libre de toute contrainte morale de faire la fête. Ces différents éléments représentent en partie les pratiques festives nocturnes de la rue « Saint-Michel ». Pour revenir à notre hypothèse de convivialité et de vivre ensemble dans les pratiques urbaines festives juvéniles dans la rue « Saint-Michel » il semble qu'il s'agisse d'une « convivialité générationnelle », appréciées par la population festive et désapprouvées par les habitants et les autorités locales.

Cette confiscation par la population festive de l'espace public n'est pas sans conséquence. En ce sens, les événements de 2004 ont été le tournant qui a marqué les pratiques urbaines

festives et qui a basculé ces dernières dans la catégorie des pratiques problématiques. Depuis, les autorités locales ont adopté des mesures radicales touchant les heures d'ouverture et de fermeture des bars, et des autres établissements de nuit, la vente d'alcool, la circulation avec l'alcool et la consommation d'alcool sur l'espace public avec un dispositif sécuritaire qui fait la chasse aux jeunes en groupe après la fermeture des bars. Ce dispositif sécuritaire radical n'a fait qu'accentuer la tension entre la population des jeunes festifs et les forces de l'ordre. Ces mesures draconiennes non justifiées sont décriées par les médias et reconnues après par les autorités locales. Touchée dans sa réputation, la ville de Rennes a adopté un profil bas et change de conduite, elle opte pour le dialogue et la concertation entre les différents usagers, afin de réduire les tensions et les excès de la fête liés à l'alcool. Elle a mis en place une série de mesures de médiations (Noz'ambule) et des offres de loisirs alternatifs (Dazibao...), pour aussi réorienter la fête en fête culturelle. Ainsi notre deuxième hypothèse est confortée, dans le dialogue et la concertation qui sont des moyens de gestion des fêtes nocturnes. Mais toutes ces mesures et restrictions dans la pratique festive sont pour une partie de la population des jeunes festives une entrave à l'usage de l'espace public et à la liberté de vivre à fond sa fête. Aussi nous trouvons une certaine ambiguïté dans le langage et des actions des pouvoirs publics qui nous mène à une impasse conceptuelle de l'espace public. D'un côté le maintien et l'encouragement de la fête nocturne dans leurs discours et d'un autre, des restrictions et des mesures de régulation de la fête jugées sévères, limiteraient les pratiques urbaines juvéniles festives. Ajouté au plan d'urbanisme de sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine du centre historique de Rennes, qui touche la rue « Saint-Michel », entrainera la délocalisation de bars, par conséquent la fête nocturne et la perte de son label « rue de la soif ». Ainsi la réduction ou la disparition des animations urbaines des centres villes sont la conséquence directe du tout sécuritaire et d'aménagement urbain dont les objectifs reste l'économie et l'image de marque de la ville.

Enfin, pour conclure nous avons schématisé par un dessin, les rapports de forces entre la population festive et les habitants et comme arbitre les autorités publiques pour appréhender l'équilibre ou le déséquilibre d'usage de l'espace public.

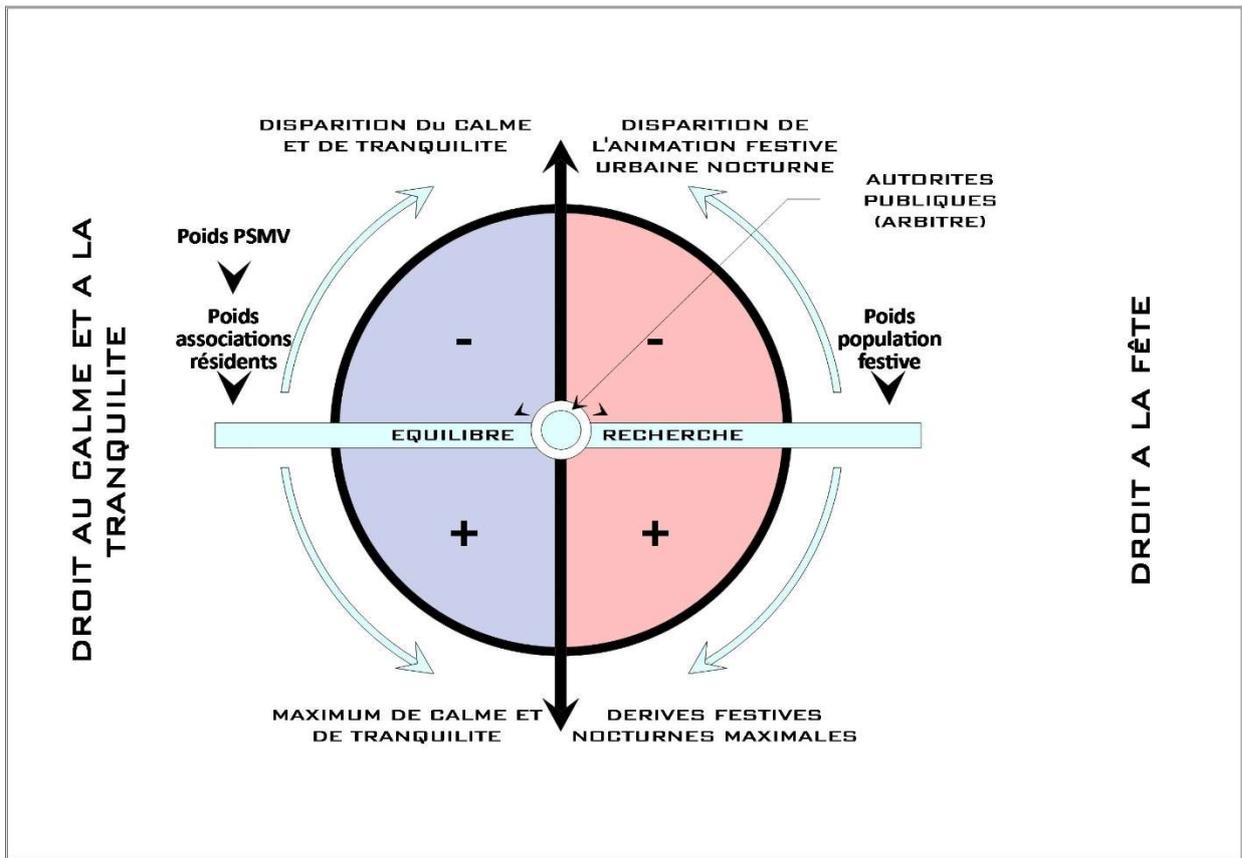


Figure 3 : schémas des amplitudes du poids des actions et des réactions des deux principaux antagonistes sous l'arbitrage de l'autorité publique.

Les relations et interactions entre population festive et autres usagers de l'espace de la rue « Saint-Michel » sont schématisées sous forme d'une balance qui bascule en fonction du poids des actions de chaque antagoniste, l'un revendique le droit à la fête et le second revendique le droit au calme et à la tranquillité : ainsi vers plus de fête incontrôlée (+) pour la population festive, donne moins de tranquillité (-) pour les habitants et les autres usagers, et inversement. Cette situation de balance est aussi sous le contrôle de l'autorité publique (arbitre) qui par ses interventions peut influencer le basculement d'un côté comme d'un autre en usant de ses pouvoirs d'autorité, en réglementant sévèrement la fête nocturne (penche du côté des habitants) moins de répression et plus de médiation (penche côté la population festive). Une situation alarmante (disparition de la fête et de l'animation) risque de se présenter pour le devenir et la continuité de la fête nocturne, plutôt la « fête des bars » à « Saint-Michel » avec le projet de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), qui touche plusieurs bâtiments par la rénovation.

Bibliographie

Ascher, F (dir), La rue est à nous...tous ! éditions Au Diable Vauver (2007).

Asher, F, Les nouveaux principes de l'urbanisme suivi de Lexique de la ville plurielle, Edition de l'Aube, 2010 et 2013

Avry, L, Analyser les conflits territoriaux par les représentations spatiales : une méthode cognitive par cartes mentales, Thèse de doctorat, Géographie. Université Rennes 2, 2012

Barbillon E., Le Roy J., Petit manuel de méthodologie de l'entretien de recherche, De la problématique à l'analyse, Enrick éditions, Paris, 2012

Benrahhah Serghini, Z. et Matuszak, C. Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien – article – Etude de communication -langages, information, médiations (2009).

Bonny, Y (dir.) ; et al. Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012 (généré le 10 avril 2017).

Bonny, Y. Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : le cas des pratiques festives -séminaire 30/12/2010-

Bonny, Y. Chapitre 21. « Mobilisations dans les espaces urbains centraux : le cas des pratiques festives » à Rennes In : Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012 (généré le 10 avril 2017).

Boullier, D. la ville événement, PUF, 2010 Événement et sécurité. Les professionnels des climat-urbains, Les Presses des Mines

Bordes, V. : « espaces publics, espaces pour tous ? » in Espaces de la jeunesse, espaces publics, Rennes2006.

Bordreuil, S, « La rue sociable : formes élémentaires et paradoxes », in Jeanne Brody (dir.), La Rue, Presses universitaires du Mirail, 2005.

Cauquelin, A. La ville, la nuit. PUF 1977.

Chapuis, J.Y le magazine international de l'architecture et de la ville-Urbanisme- hors-série n°13.

Chadoir, P et Ostrowetsky, S, « L'espace festif et son public », Les Annales de la recherche urbaine, n° 70, 1996.

Choblet, J.C. scénographe de Paris-Plage, entretien réalisé par B. Pradelle 23/11/2006.

Delaplace, M et Gwendal, S, Touriste et habitants, Conflits complémentarités et arrangements, infolio édition CH – Gollion 2017

Di Méo G. (2001), « le sens géographique des fêtes » Les Annales de Géographies, n°622, p. 624-646.

Di Meo G. (dir), 2005, « le renouveau des fêtes et des festivals », Annales de géographie, n°643.

Elodie Leccuppre-Desjardin, « Parcours festifs et enjeux de pouvoirs dans les villes des anciens Pays-Bas bourguignons au XVe siècle », Histoire urbaine 2004/1 (n°9), p 29-45.

Farge, A. Dire et mal dire, l'opinion publique au XVIIIe siècle, Paris, Seuil, 1992.

Fournier, P, A-M Arborio, , L'enquête et ses méthodes. L'observation directe Armand Colin, 2011

Feildel, B. Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme, Norois-revues 227/2013 Sentir et ressentir la ville.

Jébrak, Yona, Julien, Barbara, Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation, Québec Editions MultiMondes, DL 2008

Jolé, M, 2006, « Le destin festif du canal Saint-Martin », Pouvoirs, Vol. 1, n° 116, p. 117-130

Garnier, M. Article -Ouest-France- 05/2017.

Gravari-Barbas, M, Vincent Veschambre, « S'inscrire dans le temps et s'approprier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême », Annales de géographie 2005/3 (n°643), p. 285-306.

Guy, C. « Rennes, ville universitaire », in Raymonde Séchet (dir.), Université, droit de cité, Rennes.

Gwiazdzinski, L, « Habiter la nuit urbaine », Esprit 2014/12 (Décembre), p. 46-54.
DOI 10.3917/espri.1412.0046

Gwiazdzinski, L : La ville 24 heures sur 24, 2003 et La nuit, dernière frontière de la ville (2005).

Habermas, J « L'espace public », Edition Payot, 1988.

Habermas, J. L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constructive de la société bourgeoise, Paris, Payot (1962),

Jébrak, Y. et Barbara, J. : Le temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation UQAM Institut du patrimoine université du Québec de Montréal.

Jolé, M. « Le destin festif du canal Saint-Martin », Pouvoirs 2006/1 (n 116).

Lash, S. and Urry, J. : Economies des signes et de l'espace (1994).

Lecuppre-Desjardin, E. « Parcours festifs et enjeux de pouvoirs dans les villes des anciens Pays-bas Bourguignons aux XVe siècle », Histoire urbaine 2004/1 (n°9).

Lits, M. L'espace public : concept fondateur de la communication HERMES 70, 2014. (Mars 2000).

Margier, A. La cohabitation dans les espaces publics : conflits d'appropriation entre riverains et personnes marginalisées à Montréal et Paris. Université du Québec à Montréal, 2013. Français.

Measham F, Brain K. 'Binge' drinking, British alcohol policy and the new culture of intoxication, 12.2005.

Merlin, P (1937), Françoise Choay (1925), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris ; presse universitaire de France, impr.

Miranda, M. L'ÉVENEMENT URBAIN FESTIF : VERS UNE " GESTION DE SITE EXPLORATOIRE " SUR L'ESPACE PUBLIC ? Les cas de Nantes et de Bordeaux. Géographie. Université Paris-Est, 2010. Français

Monnet, J, « Ville et loisir : les usages de l'espace public », Historiens&Géographes n°419, juillet-août 2012, p 201-213

Moreau, C, « Organisation de free parties en Bretagne, et expériences de concertation », Pour 2011/4 (N° 211), p. 111-118. DOI 10.3917/pour.211.0111

Nahoum-grappe, V, « Sortir ! L'imaginaire social des conduites festives », Agora débats jeunesse.

Narboni, R. Les Éclairages des villes. Vers un urbanisme lumière, Gollion, Éditions.

Paquot, T L'espace public, la Découverte, coll. « Repères », 2009, 125 p, EAN : 9782707154897.

Perrin, E., « Valeurs urbaine, retour à la problématique initiale », 1995, in : GourdinJ-L. Perrin E., Tarrus A., Ville, espace et valeur, Paris, L'Haemattan.

Pradel, B. Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics- Géocarrefour Vol.82/3 | 2007 La ville évènementielle.

Pradel B, « entre institutionnalisation et clandestinité : le graffiti ou l'hydre a deux têtes », in Nicolas

Tanguy, Y. : Domaine public, usages privés : La place du commerce à Nantes » les annales de la recherche urbaine n° 57-58, 1992.

Tiano, C. Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains, Cybergéo : Eurpean Journal of Geography Débats, les valeurs de la ville. (2010).

Urry, J. : Mobilités -polity (2007).

Wolton, D. Internet et après. Pour une théorie critique des nouveaux médias, Paris, Flammarion, 240p (2000)

Sites Internet

La ville de Munich : <http://www.muenchen.de/int/fr/evenements/oktoberfest/histoire.html>.

Recensement de la population – Insee :
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1486>.

Charte Rennaise de la vie nocturne. <http://metropole.rennes.fr/participez/les-instances-de-concertation/la-charte-rennaise-de-la-vie-nocturne/>

Dazibao : www.crij-bretagne.com/dazibao/index.php?page=dates

Noz'ambule : www.anpaa-bretagne.fr/nozambule

Centre des Congrès Rennes « le Couvent des Jacobins » : <http://www.centre-congres-rennes.fr/fr/le-centre-des-congres/atouts-centre-des-congres-renne>

Grands projets ligne de métro Rennes : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/ligne-b-du-metro-le-projet>

Liste des figures

Photo 1 : La rue Saint-Michel, à Rennes | source : Ouest-France.

Photo 2 : la rue Saint-Michel, à Rennes Source : Marc Olivier Ouest-France 14/04/2015

Photo 3 : la rue Saint-Michel, à Rennes.

Photo 4 : la rue Saint-Michel, à Rennes, source : revue « le télégramme » 16/08/2017.

Photo 5 : la rue Saint-Michel, à Rennes, source : <http://geographica.net/2016/04/rennes-et-sa-rue-de-la-soif-2>.

Photo 6 : « Palais des Congrès. Rennes » <http://projets-architecte-urbanisme.fr/centre-congres-rennes-couvent-jacobin/>

Figure 1 : localisation de la rue « Saint-Michel ».

Figure 2 : plan de situation du centre ancien de Rennes - Plan sauvegarde et mise en valeur Rennes.

Tableau 1 : rythme de la soirée.

Figure 3 : schémas des amplitudes du poids des actions et des réactions des deux principaux antagonistes sous l'arbitrage de l'autorité public

Annexes

Annexe n° 1 : Grille d'entretien pour usagers, habitant et politiques publiques

L'ESPACE PUBLIC : symboliques, pratiques urbaines festives

Le cas de la rue « Saint-Michel » dite « la rue de la soif » à Rennes.

Nom de l'enquêtrice :

Etudiante en Master 2 DYATER (recherche en aménagement et urbanisme), je réalise une étude sur le rapport des habitants de la rue « Saint-Michel » avec le nouveau public jeune et fêtard. Le présent questionnaire a pour but de décrypter les tentions relatives à l'appropriation et l'usage de cette rue. Pour plus d'informations vous pouvez me contactez à l'adresse mël : mammeri_kenza@yahoo.com.

Première partie

Questions pour usagers

A-

Q1- Vous êtes rennais ? touriste ? ou autre (passant) ?

Relance : Depuis quand vous êtes à Rennes ?

Q2- Comment avez-vous découvert « la rue S-Michel » ?

Q3- Vous êtes un habitué de la rue St-Michel ?

Relance : si oui ? Pour quelles raisons vous venez ? et à quels moments ?

Q4- Quand je vous dis « la rue de la soif » que vient-il à votre esprit ?

Relance : Autres particularités de la rue, avant et maintenant ? (L'ambiance nocturne et le bâti ?

Q5- Faire la fête pour vous c'est suivre les phénomènes « binge-drinking », « bettelson » ? ou autres ?

Q6- Historiquement parlant y a-t-il des changements dans les pratiques festives de la rue de la soif ?

Relances : - si oui comment s'est effectué ces changements et depuis quand ?

- Ces changements sont-elles dues aux directives des autorités visant à baliser la pratique de la fête nocturne ?
- Ces changements affectent-ils votre façon de faire la fête ?

B-

Q1- Que pensez-vous des pratiques festives qui se déroulent dans la rue St-Michel ?

Relance : Etes-vous un apte de ces pratiques ? si non quels autres types de pratiques festives vous souhaitez voir dans cette rue ?

Q2- Du point de vue sécuritaire, vous vous sentez en sécurité de jour comme de nuit ?

Relance : Si non pourquoi ?

Q3- Pensez-vous que la fête a apporté une vitalité à la rue « St-Michel » en particulier et au centre-ville de Rennes en général ?

Q4- Quel est le ou les points communs des personnes qui se réunissent dans cette rue ?

Q5- Comment d'après-vous lutter contre les dérapages nocturnes des jeunes fêtards et perdurer la fête conviviale sur la rue « Saint Michel » ?

Q6- Pensez-vous que la dynamique festive de rue « St-Michel » puisse être un modèle pour les centres historiques des autres villes françaises ou étrangères ?

C- Questions traitantes des informations personnelles

Q1- Quelle est votre année de naissance ?

Q2- Quel est votre niveau d'étude ? CEP/BEP/Si Universitaire : Quelle Fac vous fréquentez ? (BAC+...) ?

Q3-Quelle est, quelle a été ou quelle sera votre profession ?

Q4- Avez-vous une remarque, une suggestion à faire à propos d'un oubli de notre part concernant la fête ou l'aménagement de la rue « Saint -Michel » .

Questions pour les habitants

A-

Q1-Depuis quand vous habitez la « rue St-Michel » ?

Relance : vous êtes propriétaire ou locataire ?

Q2-Quel nom préférez-vous à la rue : rue St-Michel ou rue de la soif ?

Relance : Pourquoi l'un et pas l'autre ?

Q3- Quels types de rapports entretenez-vous avec la population des festifs ?

B-

Q1- Que pensez-vous des pratiques festives qui se déroulent dans la rue St-Michel ?

Relance : Etes-vous un adepte de ces pratiques ? si non quels autres types de pratiques festives vous souhaitez voir dans cette rue ?

Q2- Du point de vue sécuritaire, vous vous sentez en sécurité de jour comme de nuit ?

Q3- Pensez-vous que la fête a apporté une vitalité à la rue « St-Michel » en particulier et au centre-ville de Rennes en général ?

Q4- Quel est le ou les points communs des personnes qui se réunissent dans cette rue ?

Q5- Les rassemblements et les festivités ont-ils une influence directe ou indirecte sur votre quotidien ?

Q6- Comment d'après-vous lutter contre les dérapages nocturnes des jeunes fêtards et perdurer la fête conviviale sur la rue « Saint Michel » ?

De quel genre ?

Q7- Pensez-vous que la dynamique festive de rue « St-Michel » puisse être un modèle pour les autres villes françaises ou étrangères ?

D- Questions traitantes des informations personnelles

Q1- Quelle est votre année de naissance ?

Q2- Quel est votre niveau d'étude ? CEP/BEP/Si Universitaire : Quelle Fac vous fréquentez ?

(BAC+...) ?

Q3-Quelle est, quelle a été ou quelle sera votre profession ?

Q4- Avez-vous une remarque, une suggestion à faire à propos d'un oubli de notre part concernant la fête ou l'aménagement de la rue « Saint -Michel » ?

Questions pour les pouvoirs publics chargés du dossier de la sauvegarde du centre historique de Rennes
--

M. Hubert Chardonnet adjoint maire en charge de la sécurité publique Mairie de Rennes

Q1- Apres les événements de 2004 quelles mesures avez-vous pris pour éviter de nouveaux débordements des populations festifs au centre-ville de Rennes ?

Q2- Le conseil de la nuit avec le slogan « Passons la nuit ensemble » après une année quel bilan tirez-vous ?

Relance : Quels sont les problèmes qui restent à régler ?

Q2- Aujourd'hui, vous travaillez sur un plan d'ensemble de revalorisation et de sauvegarde du centre historique de Rennes ; la rue St-Michel fait partie de ce centre historique, allez-vous renforcer son aspect festif ? si oui comment ? et si non pourquoi ? et comment ?

Q3 - Comment d'après-vous lutter contre les dérapages nocturnes des jeunes fêtards et perdurer la fête conviviale sur la rue « Saint Michel » ?

Q4 - Avez-vous une remarque, une suggestion à faire à propos d'un oubli de notre part concernant la fête ou l'aménagement de la rue « Saint -Michel » ?

Merci

Annexe n° 2 : Grille d'observation

Observation n°

Date

Horaire

Temps de présence

Parcours de l'observation :

1- Lieu

- Situation géographique
- Formalisation (prise de contact, fonctionnement du lieu, ouverture/fermeture)
- Fonctionnement du lieu

2- Flux de fréquentation

- fréquentation (carte des flux, type du public, configuration d'accueil du public)

3- Objets

- usages des espaces, type d'ambiance, décor, articulation des espaces

4- Acteurs

- Typologie
- Différenciation (identification de leurs pratiques, les passants ,...)
- raison de la présence

5- Interaction visuelle / verbale

- Lexique indigène
- conversations (forme, temps, fréquence)

6- Activités

- Code de conduite
- Déroulement des activités
- Hiérarchie des activités

Annexe n°3 : Retranscription entretien Monsieur *Hubert Chardonnet adjoint au maire en charge de la sécurité publique*

Fait le 28/06/2017

Je vous remercie d'avoir accepté d'échanger avec moi donc voilà je suis étudiante en Master 2 à l'université Rennes 2. Je suis en sciences humaines et sociales et en ce moment je suis en train de faire une étude sur les pratiques urbaines festives et j'ai choisi comme cas d'étude la rue Saint Michel dite la rue de la soif donc le but de l'étude c'est de décrypter l'appropriation et l'usage de ce lieu aussi de décrypter les tensions issues de la fête nocturne et aussi voir les mesures prises dans ce genre de conflits. Etant donné que vous êtes en charge de la sécurité du personnel et de la laïcité je tenais à vous rencontrer pour vous poser quelques questions.

Première question :

Depuis les événements de 2004 beaucoup d'initiatives et de mesures sont prises par la ville de Rennes pour éviter les débordements des jeunes festifs le soir, aussi le conseil de la nuit qui a regroupé des acteurs qui sont concernés par ce phénomène avec le slogan « passons la nuit ensemble » donc je voudrais savoir quelles sont les nouvelles mesures prises par ce conseil ou par la ville de Rennes en général ?

« Je suppose que les document (Charte de la vie nocturne) vous avez eu accès ! Donc on a eu un premier conseil de la nuit y a un mois ! »

Ah un mois ! moi j'ai vu celui qui date de un an !

« Vous, vous avez lu celui (comment dire !) on peut dire que c'est le premier conseil, c'était celui qui a installé les choses et qui lançait la Charte mais en tant que premier conseil ait fonctionné on s'est réuni y a un mois y'avait je sais plus 70 personnes qui ont prévu de faire tout simplement le bilan d'un an ! de voir ce qui allait marcher, ce qui n'allait pas marcher, de prolonger etc ... et c'est ça ce qui serait sans doute intéressant et elle (Camille Busson) pourrait vous fournir incontestablement, puisque elle a plein de données là-dessus, donc je préfère que ça passe par elle quoi ! bon vous avez vu qu'on avait une multiplicité d'initiatives très diverses vous faites référence à 2004, 2005 moi je pense que bon c'est pas que je pense ... »

Par rapport aux événements de 2004 avec l'intervention de gendarmerie de Paris et les canaux et tout !

« Ce n'est pas un sentiment tout le monde le sait les choses se sont quand même énormément apaisées je dis pas puisqu'uniquement l'accent de la ville même si je pense qu'on a une part importante là dedans mais c'est parce que le climat est un peu plus tendu par rapport à une certaine époque et très honnêtement la préfecture et donc les forces de police ont changé d'attitude moi je vois les policiers et les responsables de police actuel quand je leur parle de ce qui s'est passé à l'époque alors ils le feront pas officiellement parce que ça se fait pas et je peux vous le dire ils critiquent, ils disent qu'ils fallait pas et que ça n'avait pas de sens de faire venir je sais pas ! y'avait 20 cars de CRS qui étaient là , y'avait des canaux à eau etc, enfin tout ça pour ce qu'il relevait essentiellement de débordement festifs et pas de débordement de délinquance ou d'acte de violence et je ne sais pas quoi ! même si y'avait des actes un peu violents mais ça reste ! bon ! donc ça c'est important, donc ça veut dire du côté de force de l'ordre que la mentalité a changé, et puis l'autre point c'est nous je pense qu'effectivement tout ce qu'on a fait depuis je n'vais pas pouvoir détailler puisque je pense que vous auriez pu voir ça ! je pense aussi à l'installation de ce qu'on appelle les Noz'ambules qui sont les médiateurs ceux qui interviennent la nuit, et la présence de la police municipale, qui maintenant (je ne sais pas si vous avez noté ça) les jeudis, vendredis, samedis interviennent jusqu'à minuit alors qu'avant elle intervenaient pas ! et puis toutes ces actions de communication le travail qu'on a mené avec les responsables de bars de nuit etc ... je pense que tout ça incontestablement a fini par porter ses fruits, alors vous avez compris que notre philosophie de base elle était assez simple elle n'était pas une logique moralisante ou d'interdiction de la fête mais plutôt de dire que c'est le slogan « passons la nuit ensemble » qui le symbolise bien avec ça a un peu un côté décalé mais un peu d'humour ! mais c'est de dire la fête est quelque chose de tout à fait normal indispensable même sans doute en particulier je pense que quand on est jeunes on sait que ça a une importance primordiale et faudra la faire intelligemment donc ce qui est le cœur de la question de la Charte d'ailleurs on a adopté une première Charte (il faut toujours le rappeler) en 2009 était une première amorce et puis là on a donc adopté il y a un an une nouvelle Charte qui je pense va aller plus loin qui a tiré le bilan de ce qui s'est passé, mais bon à chaque fois l'idée de la Charte c'était une manière assez simple et toujours c'est le soir ou la nuit plutôt dans la ville y a des gens qui dorment, y a des gens qui travaillent et y a des gens qui font la fête comment trouver entre ces trois catégories de personnes un compromis qui fait que chacun peut dormir, peut vivre chez lui tranquillement, peut faire la fête tout en ne pas empêchant les autres à ne pas dormir et peut travailler ! donc je pense à travers cette phrase un peu simple, voir simpliste je crois que ça résume assez bien qu'elle est notre état d'esprit donc il s'agit surtout pas de gérer dans l'interdiction, dans la retractions même si de temps en temps c'est indispensable ! le jour où vous avez un bar qui ne respecte pas les horaires qui installe une sono sur un espace public sans aucune règle, on fera intervenir la police ! mais ce n'est pas ça l'objectif du droit, l'objectif du droit c'est vraiment d'avoir une démarche de type prévention, médiation donc on amont des problèmes qui permet tout simplement de créer cet équilibre ou ce compromis permettant à chacun de se retrouver de vivre sa vie je crois que ça résume assez bien les choses alors vous l'aviez vu sans doute mais à travers la Charte si vous l'avez je vais pas toujours détailler, mais vous avez vu y a une multiplicité de choses alors je sais pas y a des choses par exemple quand le conseil de la nuit y a un mois et demi qu'ont

été annoncé officiellement on a mis en place notre fameuse commission de conciliation « bar et » qui commence à travailler sur un des dossier alors évidemment ce n'est pas des dossiers public et je ne donnerai pas de noms de bars pour que ça fonctionne il faut qui y est un caractère discret mais ça veut dire que on est en démarche de médiation avant de passer d'éventuel sanction vis-à-vis d'un bar qui ne respecte pas les règles du jeu concernant le bruit on essaie d'abord de créer de la conciliation et de la médiation entre les riverains et le bar donc ça c'est assez révélateur assez typique dans l'état de l'esprit dans lequel on essaie de travailler. »

Est-ce qu'il y a d'autres problèmes à régler ? qui n'ont pas été réglés ?

« Je pense qu'il faut partir d'un constat simple on peut jamais employer l'expression régler les problèmes puisque en fait on ne les règlera jamais je veux dire par là à partir du moment que on est dans une logique qui consiste de dire la fête est un élément indispensable dans une grande ville en particulier quand vous avez une population étudiante importante parce que même si y a pas que les jeunes étudiants qui font la fête mais la dominante quand même sur toute la rue Saint Michel il est clair que c'est des étudiants incontestablement ! et donc quand vous avez une population de ce type très forte dans une grande cité ce n'est pas spécifique qu'à Rennes, on trouve ça à Montpellier à Toulouse à Bordeaux y a de tout y a Paris, je crois que notre démarche (on va pas se lancer des fleurs) mais je pense qu'elle est intelligente c'est-à-dire elle consiste plutôt à aller à comme j'ai dit pas de logique d'interdiction de restriction ça sert à rien du tout même si de temps en temps il faut mais c'est surtout d'essayer de trouver des règles de jeux communes entre tout le monde qui permet que chacun s'y retrouve donc y'aura toujours de toute façon des questions, de problèmes, je pense qu'il y'aura des bar avec qu'il faudrait essayer de régler des choses, vous aurez toujours des voisins qui peuvent être qui rendent les choses compliquées, vous aurez toujours des jeunes un peu trop alcoolisés sur la rue et auprès de qui il faut intervenir au moins pour les faire taire voir beh si c'est trop grave faire intervenir la police, vous aurez toujours ce genre de choses je pense qu'il faut avoir ça en tête je crois que l'idée de compromis, n'est sans doute pas mal quoi ! trouver ce compromis entre les différentes catégories de personne pour que la nuit soit un temps qui soit festif mais en même temps n'empêche pas que le centre de ville est habité et que les gens qui y habitent vivent de manière correcte ! »

Maintenant la ville de Rennes travaille sur un plan d'ensemble de revalorisation du centre historique et vu que la rue Saint Michel justement fait partie de ce quartier donc est ce que dans ce plan d'ensemble vous allez renforcer l'aspect festif ?

« Alors, moi je pense l'évolution de la rue Saint Michel je fais juste une petite parenthèse moi j'aime pas du tout cette expression (rue de la soif) d'ailleurs vous avez dit dite ! en fait c'est expression qui a été je pense inventer par des journalistes parisiens qui connaissent rien du tout à la ville de Rennes ! il faudrait vérifier mais à mon avis ça vient de là ! moi je pense qu'il y a un ou deux journalistes parisien qui devaient passer une soirée à Rennes qui ne connaissent rien ils ont évidemment découvert qu'il y a une rue ou il y a plus de bars partout dans la ville je pense une quinzaine me semble-il (quelque chose comme ça) et effectivement ils ont baptisé ça « la rue de la soif » et depuis ça s'est reproduit et le moindre article de journal parisien on me parle de la rue de la soif ! j'avoue que c'est une expression que j'aime pas du tout puisque je trouve qu'elle est dévalorisante alors je ne vais pas vous dire que la rue Saint Michel c'est ce qui a de plus sympathique actuellement à Rennes , je fais le lien avec la suite je pense ce qui va le plus faire évoluer c'est l'ouverture début 2018 du centre de Congrès place de Saint Anne, moi je fais le pari, quand je dis moi c'est Municipale, nous on fait le pari que c'est sans doute ce centre de Congrès avec l'animation qui va créer, avec l'arrivée de nouveau type de population évidemment, y aura des congrès d'affaire du tourisme d'affaire avec des gens différents plus âgés etc, qui vont évidemment chercher là dans le centre-ville aussi des activités, des sorties, je fais le pari que non pas que ça fera disparaître la fête mais je pense qu'on peut penser (je peux me tromper, je dis peut-être) mais on

peut penser par exemple que cet espèce de rue là, Sain Michel un peu couloir où il y a une quinzaine de bars et puis c'est un caractère un peu chaud un peu particulier je pense que vous la connaissez bien, moi je fais le pari que ça va changer ! et ce qui me fait dire ça c'est que je vois bien que un certain nombre de commerçant qui ne seront pas implanté la commence à penser à l'idée peut-être de racheter des bars dans la rue Saint Michel ! pas pour les fermer mais pour en faire des bars je dirai qu'ils seront d'une qualité un peu meilleure bon parce que très honnêtement esthétiquement la rue Saint Michel c'est pas génial et pour l'instant nous on pense que ... pour tout vous dire y a quelques années moi j'étais un responsable de l'urbanisme on s'était lancé on avait pensé un moment que l'une des solutions c'était que la ville favorise les commerces c'est-à-dire être l'acheteur prioritaire, les prochains bars qui se mettent en vente on essaye d'y mettre d'autres types de commerce pour peu à peu changer la physionomie de la rue en l'occurrence ça n'a pas été appréhender deux fois ou trois fois ça n'est pas aller très loin, puisque c'est un cout énorme pour la ville et puis ce n'est pas sa fonction à la ville d'être propriétaire de bars enfin les règles de France font que on ne peut pas rester au bout d'un an les fonds il faut qu'on les revende mais justement on a eu beaucoup de mal à trouver des gens, on a implanté un truc qui s'appelait « vidéo rama » qui n'a pas tenu donc ce type d'action très volontariste de la ville visiblement à montrer très vite ses limites ! et donc je pense que ce qui changera les choses les commerces par eux même évolueront ! et c'est pour ça que je dis je fais le pari que l'implantation du centre des congrès y aura aussi l'ouverture après en 2020 de la deuxième ligne de métro enfin on va refaire toute une place qui va retrouver tout un autre caractère, je fais-moi le pari que ça attirera une nouvelle clientèle elle-même finira par changer la physionomie de la rue Saint Michel alors moi mon objectif c'est clair moi mon objectif ce n'est pas de faire disparaître l'aspect festif de la rue Saint Michel ! mais je pense qu'entre une rue qui a 15 bars et pour beaucoup qui sont extrêmement dégradés qui donne une vision mais pas toujours très chouette ! entre ça et zéro bar y a un entre deux bars un bar ! pourquoi pas des restaurants aussi comme ça, ça serait plus diversifier, des bars peut être de meilleure qualité et qui n'empêcheront pas que les jeunes puissent continuer d'ailleurs à venir ! mais les jeunes y a pas que la rue Saint Michel y a aussi la place Saint Michel en haut de la place des Lices, mais on voit bien que tout cela va changer juste par exemple sur la place des Lices y a ce qui s'appelle la banque populaire de l'ouest BPO qui a été racheté par un promoteur, là il va être implanté un hôtel je sais plus si c'est 4 étoiles ou plus 5 étoiles, donc là aussi il fait le pari que l'arrivée du centre de Congrès va changer la physionomie du quartier moi je pense en bien ! la question ce qu'il faut qu'on garde l'équilibre il faut que ça reste un lieu festif ce secteur-là, la rue Saint Michel et tout autour mais en même temps je pense que il faut que ça soit moins dégradé y compris faire des travaux alors la collectivité local fait sa part de travaux en réhabilitant un certain nombre d'immeubles qui sont en parti commune très abimés mais je pense c'est aux commerçants de se prendre en main et je pense que si il y a un nouveau type de commerce et de commerçants notamment avec des moyens je pense que c'est ça qui finira par changer la face de la rue ! alors je vais faire un retour historique puisque en même temps je pense à ça ! alors n'oubliez jamais que (je ne sais pas ça date de quand !) mais il y a 40 ans dans les années entre 72 et 75 la rue Saint Michel c'est la rue Saint Malo moi j'ai le souvenir ce n'étais pas la rue Saint Michel ou il y avait tous ces bars ! nous on fréquentais la rue de Saint Malo ! et puis ça a changé ! je dis ça puisque c'est important les choses peuvent changer ! mais je pense que la rue Saint Malo changera aussi elle est encore plus proche du centre de congrès et pareil la rue Saint Malo je sais que y a des commerçants qui sont intéressés qui veulent racheter des établissements pour enrichir la rue etc, et je pense que ça sera de très bons jours, mais il faut qu'on garde l'équilibre il faut que le nord de la ville reste un lieu où on peut faire la fête mais sans doute avec une amélioration assez notable ! à la fois matériel, des devantures, des terrasses etc, et puis une partie d'une nouvelle population. Alors ça pour l'instant personne ne peut anticiper mais en tous les cas on fera tout pour que ça se passe bien ! »

Alors en gros c'était ça les deux grandes questions. Si vous avez des remarques des suggestions à propos d'un oubli de ma part ?

« Alors ça a un côté passionnant parce que ça peut venir plus vite qu'on croit, les centre de Congrès ouvre en janvier prochain donc c'est tout proche alors la libération de la place Saint Anne totale sera en 2020 quand le métro va ouvrir ! mais y a déjà une partie de la place Saint Anne avec l'ouverture du centre des Congrès qui va être remise en occupation qui va nettement être amélioré je suis convaincu que ça peut changer plus vite qu'on pense la physionomie du secteur ! et je pense que ça sera intéressant ! Moi ça me frappe beaucoup que les jeunes lycéens qui sortent du Lycée qui rentent à la fac ah bah effectivement ils ont tous entendu de la rue de la soif je l'ai dit en rigolant y a une espèce de gène qui se transmette sur les jeunes, on construit l'idée du compromis mais c'est très compliquer ! c'est un peu le problème pour tout vous dire je pense les 15 bars honnêtement y'en a trop ! marrant combien de fois les gens m'ont dit c'est la ville qui fait ! attendez la ville n'a rien fait, le commerce en France il est libre il décide qui achète et heureusement d'ailleurs ! donc je dis c'est vrai cette concentration ce n'est pas la ville qui l'a voulu et je le redis en plus nous on peut pas s'y opposer la ville ne peut pas interdire un bar à s'implanter alors elle peut jouer effectivement sur les licences etc, mais c'est un phénomène qui fait que tout est concentré moi j'ai grand espoir que vous avez compris que le centre des congrès va desserrer ça et va créer plus de diversité ... voilà ».

Annexe n°4 : Charte de la vie nocturne 2016



CHARTRE

DE

LA VIE

NOCTURNE

PASSONS LA
NUIT ENSEMBLE



ÉDITO

CHARTRE DE LA VIE NOCTURNE



Madame, Monsieur,

Il existe des façons différentes de vivre la nuit : certains passent la soirée chez eux, dorment, d'autres sortent ou travaillent, d'autres encore sont seulement de passage et cherchent à mieux connaître la ville.

Notre responsabilité, c'est celle de concilier toutes les attentes.

Nous voulons ensemble une nuit du respect des autres, une nuit pour le vivre-ensemble, dans le vivre-ensemble. Une nuit à l'image finalement des valeurs fondamentales qui constituent notre ville, des valeurs de partage, de tolérance, d'intelligence collective.

Cette Charte est fondamentalement un point de convergence.

Elle est d'abord une traduction concrète et effective de notre Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Déclinaison de notre Plan Local de Santé, cette nouvelle charte s'inscrit aussi dans la stratégie Destination Rennes et dans notre plan d'action commerce centre-ville pour booster l'attractivité touristique et commerciale de notre ville. Elle prolonge également les engagements que nous avons pris lors des États généraux de la culture pour une culture accessible, hors les murs.

Comme nous le faisons aujourd'hui pour de nombreuses politiques municipales, c'est une démarche collaborative, de concertation, de co-construction qui a présidé à ces réflexions. Une « Fabrique citoyenne » de la Nuit, qui a réuni tous les acteurs concernés.

Professionnels, bénévoles associatifs, Rennaises et Rennais ont activement pris part aux travaux de co-écriture de cette nouvelle version pour proposer une vision partagée de la vie nocturne rennaise, qui prenne en compte les différents besoins identifiés par les uns et les autres, de la place qui est la leur, dans la ville.

Réunir et rassembler les expertises et les expériences de chacune et de chacun était nécessaire afin de parvenir à un état des lieux, mais aussi à des prescriptions, à des propositions communes, sur un sujet aussi complexe que la nuit, traversé par des attentes et des usages contradictoires.

Cette mise en commun nous permet d'aboutir à un équilibre, à un consensus, accepté et porté par tous, mais également à des avancées significatives et à des progrès incontestables.

Cette Charte est une pierre de plus à notre édifice. Elle nous permet de déployer de nouveaux outils : la commission de conciliation entre bars et riverains pour trouver des solutions aux difficultés de voisinage ; la mise en œuvre de nouvelles actions de prévention des conduites à risques dans les lycées et les campus.

La mise en place du Conseil de la Nuit, instance collégiale réunissant tous ceux qui ont contribué à cette charte et qui pourront en suivre la mise en œuvre, traduit également notre volonté de continuer à enrichir, dans la concertation, la Charte de la Vie Nocturne.

NATHALIE APPÉRÉ
Maire de Rennes

LE CONTEXTE

→ Une préoccupation partagée à l'échelle européenne et nationale

La réflexion menée à Rennes renvoie à des questionnements partagés par d'autres villes qui ont aussi la volonté de mener des politiques favorables à la tranquillité, à la santé et à la qualité de vie urbaine.

C'est pourquoi la Ville de Rennes participe activement aux Forum Français de la Sécurité Urbaine (FFSU) et Européen (EFUS) et au Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. Elle intègre également les initiatives innovantes portées par des collectifs nationaux ou locaux.

→ Une préoccupation permanente et transversale à l'échelle municipale

Rennes, forte de son patrimoine touristique riche, de la diversité de son offre culturelle, de sa vitalité économique et commerçante, de la jeunesse de sa population (50% de la population a moins de 30 ans) et de ses nombreux étudiants (plus de 63 000 étudiants et 30 000 collégiens et lycéens) est une ville dynamique et attractive.

Elle offre, jour et nuit, un cadre propice à l'expression de ses habitants et de ses visiteurs en recherche de créativité, de liberté et de sociabilité.

La première Charte rennaise de la vie nocturne a vu le jour en 2009 pour répondre à la nécessité de faire cohabiter les différents usages de la nuit. 7 ans après son adoption, l'actualisation de la *Charte rennaise de la vie nocturne* s'est inscrite dans la dynamique participative impulsée par la *Charte de la démocratie locale* et la *Fabrique Citoyenne*.

La nouvelle *Charte de la vie nocturne* s'inscrit :

→ dans la continuité de la Charte de 2009 marquée par :

- l'action et la coordination des forces de sécurité
- des actions de prévention des conduites à risques et de médiation sur l'espace public (ND4J, Noz'ambule, Prév'en ville) pour accompagner dans un cadre sécurisé et bienveillant les pratiques festives
- la coopération avec les exploitants de débits de boissons pour lutter contre l'alcoolisation excessive et mieux réguler les fins de soirée

→ en cohérence avec les autres politiques publiques :

La vie nocturne est une question transversale : autour d'elle, il s'agit de repenser l'offre dans des domaines aussi différents que les transports, la culture, le commerce, la tranquillité, le respect de l'environnement, la santé, etc. La Charte s'articule donc avec ces autres politiques publiques.

- La démarche d'actualisation de la Charte de la vie nocturne et l'ensemble des initiatives qui découleront de sa mise en œuvre respectent les engagements pris par la Ville avec la Fabrique citoyenne. Conformément à l'esprit de la Charte de la démocratie locale, elles veillent et encouragent la participation des Rennaises et des Rennais.

- La Charte est la traduction concrète de la priorité 1 de la Stratégie Territoriale de Sécurité et Prévention de la Délinquance : «Prévenir et lutter contre les troubles liés aux rassemblements festifs et à la consommation d'alcool et de stupéfiants sur l'espace public».

- Elle est une déclinaison du Plan Local de Santé pour la promotion de la santé et du bien-être. L'une des priorités de ce plan est de prévenir les conduites à risques pour la santé et réduire les dommages.

- Elle s'articule également avec :

- > le Pacte jeunesse
- > les engagements issus des États Généraux de la Culture
- > le plan d'action Commerce centre-ville
- > le projet urbain Rennes 2030
- > le projet Illumination 2.0
- > la stratégie touristique de Rennes Métropole
- > la politique des temps de la ville

→ Des engagements

Par cette nouvelle Charte, les acteurs, dont la Ville de Rennes fait partie et assure la coordination, s'engagent à faire vivre la nuit et à la partager entre tous, en recherchant l'équilibre avec :

→ Le dynamisme de la vie nocturne qui est une réalité à encourager, un potentiel de vie et de vivre-ensemble ;

et

→ La régulation de ses effets négatifs sur la tranquillité publique, la sécurité et la santé (bruits, dégradations, alcoolisation excessive, prises de risques...).

Les acteurs s'engagent à s'inscrire activement dans l'animation du Conseil de la nuit pour faire vivre la Charte.



LA DÉMARCHE DE CO-ÉCRITURE DE LA CHARTE

→ SEPTEMBRE 2014

Bilan de la Charte 2009

À renforcer :

- la coordination des acteurs
- l'animation et le suivi des différentes actions mises en place
- l'ouverture au-delà du volet sécurité et santé

→ 10 AVRIL 2015

Lancement de la démarche d'actualisation

Validation de la méthode de co-écriture en présence d'une centaine de participants* autour d'un objectif commun qui fasse sens : le partage de la nuit.

→ JUIN À OCTOBRE 2015

Groupes de travail thématiques :

Réunis 2 à 3 fois

- Gestion des interventions sur l'espace public
- Prévention et réduction des conduites à risques
- Réglementation et médiation
- Attractivité de la ville nocturne

Objectifs : partager l'existant, identifier les attentes et les pistes de travail pouvant intégrer la nouvelle Charte

→ NOVEMBRE 2015 À JANVIER 2016

Rencontres spécifiques :

- Pour renforcer la participation des habitants à l'écriture de cette nouvelle Charte et réfléchir ensemble à leur place dans sa future gouvernance
- Pour réfléchir à l'identité visuelle (slogan et logo) de la nouvelle Charte

→ FÉVRIER À MAI 2016

Présentation et validation de la Charte

- Validation avec les services
- Validation avec les acteurs
- Présentation de la Charte le 31 mars
- Adoption de la Charte par le Conseil Municipal (23 mai 2016)

*Liste des participants en dernière page de ce document

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE LA CHARTE DE LA VIE NOCTURNE

ENJEU 1

FAVORISER LE PARTAGE DES ESPACES DE VIE NOCTURNE

Objectif 1 : Mieux partager les espaces de vie nocturne en limitant les nuisances

Objectif 2 : Apporter une réponse coordonnée aux prises de risques dans les espaces de vie nocturne

Les espaces de vie nocturne sont variés. Il peut s'agir d'espaces publics (rue, place, parc) comme de lieux festifs (bar, discothèque, salle de concert...). Le domicile privé est également de plus en plus concerné.

Ils sont autant de lieux de rencontre pour les noctambules rennais ou de passage. Mais la vie nocturne provoque par sa vitalité et par son intensité des désagréments notables pour les habitants et le patrimoine.

La présence tardive sur l'espace public occasionne des nuisances sonores (bruits de comportements, musique, terrasses et sorties d'établissements), des pollutions de lieux (déchets, mégots, bris de verres, mictions...), des dégradations de biens et s'accompagne souvent pour les publics de prises de risques (consommation d'alcool et autres substances psycho actives, mise en danger de soi et des autres, escalade de mobilier urbain, coupures avec des bris de verres, conscience altérée, comas, vulnérabilité, vols, agressions sexuelles...).

L'enjeu est de parvenir à faire cohabiter les différents usages de la nuit en limitant les nuisances et minimisant les prises de risques.



→ Objectif 1 : Mieux partager les espaces de vie nocturne en limitant les nuisances

SUR L'ESPACE PUBLIC :

La Police municipale concourt au maintien de la tranquillité publique. Depuis 2015, ses horaires ont été prolongés jusqu'à minuit les jeudis, vendredis et samedis. En ilotage dans le centre-ville, elle veille notamment au respect de la réglementation en matière de vente, de transport et de consommation d'alcool ; contrôle des terrasses, des taxis, des débits de boissons ; lutte contre le stationnement gênant.

La Ville de Rennes soutient l'action de volontaires en service civique au sein de l'association Unis Cité missionnés sur la prévention et la sensibilisation des noctambules sur les problématiques rencontrées sur l'espace public (nuisances sonores, mictions et bris de verres).

Les agents municipaux de la Direction des jardins et Biodiversité et métropolitains de la Direction de la voirie ont adapté leur organisation et leurs horaires pour faire face à des besoins de nettoyage plus importants en fin de semaine et sécuriser leurs interventions par rapport à la présence plus tardive de noctambules sur l'espace public.

DANS LES LIEUX FESTIFS

(BARS, DISCOTHÈQUES, SALLES DE CONCERTS...)

Des normes en matière de bruit et de sécurité permettent de protéger la santé des professionnels de la nuit, des publics et des riverains. Pour les lieux diffusant de la musique amplifiée, le Service Santé Environnement de la Ville réalise des mesures de bruit pour instruire les plaintes en évaluant la gêne au regard du Code de l'Environnement et du Code de la Santé Publique. Lorsque les émergences sonores sont supérieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation, une démarche amiable est engagée auprès du responsable des nuisances.

→ Objectif 2 : Apporter une réponse coordonnée aux prises de risques dans les espaces de vie nocturne

Des actions spécifiques de prévention et de réduction des risques existent sur l'espace public et dans les lieux festifs.

SUR L'ESPACE PUBLIC

Les équipes de Noz'ambule, dispositif de présence sociale, de prévention et de réduction des risques, interviennent en centre-ville les jeudis et vendredis soir. De 20h à 2h, elles participent à la prévention, à la réduction des risques (malaise, coma éthylique...) et limitent les prises de risques et les situations potentiellement dangereuses auprès de tous les publics sur le centre-ville la nuit.

DANS LES LIEUX FESTIFS

Pour sensibiliser et accompagner tout au long de l'année le public lors des soirées festives, des activités alternatives à la consommation d'alcool sont proposées dans le cadre du dis-

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

→ Maintenir la présence des acteurs et poursuivre les démarches engagées pour mettre fin aux nuisances et sensibiliser au respect des espaces et du voisinage.

→ Soutenir de nouvelles initiatives en ce sens : expérimenter des missions de services civiques, campagnes de sensibilisation...

→ Mettre en place un espace de dialogue lors de difficultés entre établissements nocturnes et riverains pour remettre du lien entre les plaignants et l'exploitant mis en cause et rechercher collectivement des solutions d'amélioration de la situation.

→ Renforcer les dispositifs de propreté (poubelles, containers à verre, toilettes) sur les lieux les plus concernés et renforcer leur signalétique.

AU DOMICILE :

La gestion des conflits avec les occupants de l'habitat privé, vécus la nuit ou le jour (musique forte, fêtes au domicile, cris, non-respect des espaces communs...), s'intègre aux dispositifs de réponse mis en place par la Ville et ses partenaires : médiation, intervention des Polices Municipale et Nationale si besoin. L'application RenCitéZen permet 24h/24 de signaler aux services de la Ville les difficultés rencontrées.

positif ND4J. Par ce dispositif, la Ville invite les jeunes à être porteurs de projets et à organiser eux-mêmes leurs soirées de loisirs sans alcool : arts, sports, concerts, découvertes...

Des espaces de prévention pour le grand public sont systématiquement installés lors d'événements festifs importants par le collectif Prev'enville, piloté par le CRIJ et porté par un réseau de partenaires associatifs (Aides 35, Orange bleue ANPAA, Liberté Couleurs, LMDE, Planning Familial, Pole Addiction Précarité du Centre Hospitalier Guillaume Regnier, le Relais SEA) : Nuits Dazibao, Transmusicales, Fête de la musique, Rock'n Solex, Quartiers d'été... Ce dispositif vise à prévenir l'usage de drogues et réduire les risques et les dommages liés à la consommation de substances psychoactives, aux relations sexuelles et à d'autres comportements (conduite automobile, écoute de musique amplifiée).

Ces actions sont complétées par l'intervention d'autres services qui contribuent également à la réduction des risques :

- soit par la prise en charge de personnes en difficultés : les sapeurs-pompiers (SDIS), le Relais, la Croix Rouge dans le cadre de maraudes,

- soit par la sécurisation de l'espace public et la cessation d'infractions constatées : les Polices Municipale et Nationale, selon l'horaire et les situations, interviennent à titre préventif ou répressif pour faire cesser l'infraction.

Les modes d'intervention de ces différents acteurs présents sur l'espace public en soirée sont différents. Outre la poursuite de leurs interventions respectives, l'objectif partagé de ces acteurs est de mieux connaître et comprendre les modes d'intervention des autres partenaires afin de mieux les coordonner.

Le but : agir en complémentarité pour garantir le partage de l'espace public dans le respect de tous.

ZOOM

UNE COMMISSION DE CONCILIATION ENTRE BARS ET RIVERAINS À CRÉER

Aujourd'hui un conflit entre bars et riverains peut être pris en charge à différents niveaux (services municipaux ou préfectoraux, Police Nationale, association de médiation...) mais il n'existe pas de cadre permettant de partager les analyses que chacun peut faire de la situation.

Les partenaires concernés vont participer à la création d'une commission qui permettra :

- de rendre riverains et gérants d'établissements parties prenantes de la résolution de leur conflit
- d'étudier collectivement les situations pour y apporter les réponses les plus adaptées
- d'articuler au mieux réponses préventives, de médiation ou répressives

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

SE COORDONNER AVANT LA FÊTE, SELON 3 MODALITÉS :

→ Un groupe de travail Tranquillité et Prévention sur l'espace public pour améliorer la connaissance mutuelle des acteurs intervenant la nuit par le partage de leurs objectifs et leurs modes d'intervention (fréquence annuelle).

→ Une réunion entre services compétents "Organisation et coordination événementielle" avant certains événements spécifiques : fête de la musique, événements sportifs, veilles de vacances scolaires...

→ Une information continue des exploitants par les services en charge de la réglementation.

PARTICIPER À LA RÉDUCTION DES RISQUES PENDANT LA FÊTE

→ Renforcer les actions et dispositifs positifs pendant les soirées festives : bars à eau, chill out (zones calmes), prix des boissons soft plus bas, cocktails sans alcool...

→ Engager une démarche de réduction des risques avec les établissements de nuit et les acteurs de prévention, sur la base des expérimentations en cours : présence plus tardive en déambulation ou installation de stands dans les établissements de nuit.

→ Sécuriser l'espace public, notamment les axes de retour et les abords immédiats des lieux de concentration pour éviter les agressions de personnes rentrant chez elles (aménagement, éclairage, présence humaine).

→ Sécuriser l'arrivée des transports dans les communes périphériques.

ÉCHANGER APRÈS LA FÊTE :

→ Croiser leurs bilans .

→ Renforcer l'orientation et le suivi des publics en difficultés vers les lieux ressources et l'échange entre professionnels entre la nuit et le jour.

→ Engager un travail partenarial avec les services de police et de justice sur la sanction des auteurs d'infractions.



ENJEU 2

PRÉVENIR LES RISQUES EN AMONT

Objectif 1 : Sensibiliser la population dès le plus jeune âge

Objectif 2 : Former les acteurs

Les temps de fête sont l'occasion de consommations de produits psychoactifs (alcool, tabac, drogues...). Ces consommations comportent des risques pour la santé lorsqu'elles sont répétées et/ou excessives, et peuvent engager des mises en danger de soi et des autres. Ces pratiques questionnent également le vivre-ensemble dès lors qu'elles entrent en conflit avec les autres temps et usages de la ville, notamment la qualité de vie, le respect des espaces communs et la quiétude des habitants.

La Ville et ses partenaires (associations jeunesse, acteurs publics - pompiers, polices, hôpitaux - bars, acteurs de prévention et de médiation) entendent poursuivre l'accompagnement et la prise en charge des risques lorsqu'ils sont pris lors des temps de vie nocturne (cf. Enjeu 1), **mais ils s'accordent à devoir agir en amont pour les prévenir.**

La prévention vise la prise de conscience du risque et le cas échéant le changement de comportement. Complémentairement, des actions sur les environnements propices à la prise de risque sont recherchées.

Deux leviers ont été identifiés par les acteurs pour agir en amont afin de réduire les risques pendant la fête :

- D'une part, la sensibilisation de la population, et particulièrement des jeunes ;
- D'autre part, la formation des acteurs.

→ **Objectif 1 :** Sensibiliser la population dès le plus jeune âge

COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES QUI ENGAGENT DES RISQUES POUR LA SANTÉ

La Ville sensibilise les habitants, avec une attention particulière pour les publics jeunes, sur les dangers de la consommation excessive d'alcool. Depuis 2007, elle développe ce message à travers différentes campagnes : "A ta santé !", "Trinquons sans saouler les autres, moins d'alcool, plus de plaisirs" afin de délivrer un message de respect de soi et des autres et de communiquer sur les bons réflexes.

Elle diffuse des **documents ressources** reprenant les informations sur les acteurs locaux intervenant dans le domaine de l'alcool : "Alcool, où trouver de l'aide à Rennes", une plaquette à destination des parents : "Consommation d'alcool et de drogues des jeunes : les structures d'information, d'aide et de soutien à Rennes"... afin de relayer l'information sur les ressources locales qui accompagnent et proposent des réponses individuelles.

Il s'agit également d'organiser et soutenir des **temps d'échange avec la population en lien avec les associations** (collectif Alcool de la Maison Associative de la Santé, CIRDD, ANPAA, Fédération Addictions...) sur les consommations à risques : soirées débats, cafés citoyens dans les quartiers, soutien aux événements organisés par les partenaires.

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

- Faire évoluer les messages en les travaillant avec les jeunes eux-mêmes et les professionnels concernés, comme ceux de la culture, des bars ou des discothèques.
- Actualiser la documentation existante et adapter les supports.
- Assurer une veille collective et y associer les parents (temps d'échange et de partage de connaissances sur l'évolution des pratiques).

SENSIBILISER À LA PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES DANS LES LIEUX D'ACCUEIL COLLECTIF DES JEUNES

Des actions de sensibilisation et de prévention des conduites à risques sont mises en place par la Ville et ses partenaires dans les lieux d'accueil collectif des jeunes.

Elles ont pour but de développer dès le plus jeune âge des facteurs de protection aussi appelés compétences psychosociales, comme : avoir de conscience de soi, avoir de l'empathie, savoir réguler ses émotions, savoir prendre des décisions. Ces ressources sont utiles tout au long de la vie, particulièrement dans le rapport au groupe.

Des acteurs de prévention (Liberté Couleurs, Adrenaline, ANPAA...) interviennent dans les collèges, lycées et structures jeunesse de proximité pour sensibiliser les jeunes autour des conduites à risques, construire avec eux et les professionnels qui les accompagnent, des outils de prévention («Quelle soirée as-tu prévue ?», «Comme une boisson dans l'eau»). Il s'agit de permettre le questionnement de chacun sur le produit, son comportement social dans le groupe.

La sensibilisation vise également les étudiants. Les acteurs de prévention (SIMPPS, ANPAA, LMDE, CRIJ, Orange bleue, SMEBA...) conjuguent les interventions lors de la rentrée universitaire et tout au long de l'année pour engager les étudiants dans une démarche préventive de santé. Ils agissent

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

- Renforcer le partenariat avec l'Éducation Nationale pour systématiser la mise en place de temps de sensibilisation aux conduites à risques et de programmes de développement des compétences psycho-sociales.
- Développer les interventions de sensibilisation aux conduites à risques sur les temps périscolaires, dans les structures jeunesse et de proximité.
- Améliorer l'information des parents d'élèves et les temps de rencontres avec eux.
- Profiter de la rentrée universitaire pour sensibiliser les étudiants à la prévention liée aux pratiques festives et à la vie nocturne à Rennes, dans le cadre du partenariat santé avec les universités et les écoles supérieures.

→ **Objectif 2 :** Former les acteurs

Avant d'être une contrainte, la réglementation répond à de réels enjeux en termes de santé publique. Elle a pour but de protéger la santé des publics, mais aussi celle des riverains et des professionnels de la nuit.

Les acteurs ont identifié le besoin d'être davantage formés, d'une part, sur la réglementation en matière d'alcool, de bruit et de sécurité, et d'autre part, sur la prévention des conduites à risques pour mieux répondre aux situations rencontrées sur le terrain.

SUR LA RÉGLEMENTATION

La réglementation en matière de vente, de transport et de consommation d'alcool sur l'espace public, en matière de bruit ou encore d'ERP (établissement recevant du public) n'est pas toujours bien respectée car elle est méconnue ou mal connue.

Il est essentiel d'informer les professionnels sur la réglementation pour pouvoir améliorer son application et donner de la visibilité à l'action de la Ville et de ses partenaires institutionnels en la matière. Cette réglementation sera d'autant plus acceptée qu'elle sera connue de leur public.

Les exploitants de débits de boissons reçoivent une formation initiale, mais le besoin a été identifié qu'elle soit complétée sur certains points, comme la réglementation relative au bruit.

particulièrement auprès des organisateurs de soirée et des BDE par de la sensibilisation et la mise à disposition de matériel de prévention. Par exemple :

- **le sac GPS :** Gérer, Prévenir, S'amuser du SIMPPS
- **la malle de prévention** de l'Orange bleue pour les organisateurs de soirée de moins de 500 personnes
- **le Pack Prévention Santé** de la SMEBA (matériel de prévention, documentation, affiches) à destination des associations étudiantes et BDE (universités, écoles, lycées - BTS...) pour la mise en place d'un stand de prévention dans le cadre des week-ends d'intégration en septembre et de leurs événements tout au long de l'année.

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

- Faire connaître aux publics la réglementation en matière de vente, de transport et de consommation d'alcool.
- Organiser des temps de rencontre sur la réglementation entre les exploitants et les services en charge de son application et engager une réflexion sur un système de formation continue complémentaire à la formation initiale délivrée aux exploitants de débit des boissons.
- Mutualiser les ressources avec les réseaux professionnels : CCI, UMIH, Collectif Culture Bar-Bars, Association Française des Exploitants de Discothèques et de Dancing (AFEDD) et les services de la Préfecture et de la Ville en charge de la réglementation.
- Responsabiliser les commerces et les grandes surfaces sur la vente d'alcool.



SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

La Ville soutient la mise en place de formations communes pour les acteurs de terrain sur le thème "approches pratiques des consommations de produits psychotropes" avec l'Association d'addictologie d'aide de prévention et de formation afin d'outiller les professionnels pour aborder ces questions dans le cadre de leur travail quotidien. Ces formations peuvent bénéficier aux acteurs relais auprès de jeunes ou de publics spécifiques (animateurs jeunesse, acteurs culturels...). Elles sont ouvertes aux exploitants de bars et aux discothèques.

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

→ Former et co-former les professionnels de la vie nocturne à la prévention des conduites à risques par le partage d'informations et de pratiques et organiser des temps associant les parents.

→ Engager une réflexion sur une labellisation des établissements engagés dans une démarche de prévention. Envisager une démarche similaire auprès des associations étudiantes et des organisateurs de soirées.

ZOOM**CRÉER UN SITE INTERNET CONSACRÉ À LA VIE NOCTURNE**

→ D'accéder à tout moment aux informations pratiques du Guide de la nuit à Rennes

→ De disposer des informations ressources sur la réglementation et ses spécificités locales, sur la prévention des conduites à risques (points de repères, documentation, coordonnées d'acteurs locaux...)

→ De pouvoir s'investir dans les groupes de travail mis en place dans le cadre du Conseil de la Nuit : prendre connaissance des réunions programmées et de leurs comptes-rendus

ENJEU 3**DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VIE NOCTURNE RENNAISE**

Objectif 1 : Soutenir l'offre nocturne existante et encourager sa diversité

Objectif 2 : Communiquer sur l'offre nocturne et les informations utiles

Objectif 3 : Intégrer la vie nocturne aux projets structurants d'aménagement et de mobilité en cours et à venir

Rennes, avec son patrimoine touristique riche, sa vitalité économique et commerçante assurée, son offre culturelle développée, a un fort potentiel d'attractivité. La société publique locale Destination Rennes a pour mission de renforcer l'attractivité de la métropole rennaise en matière de tourisme urbain et de rencontres professionnelles. La vie nocturne est un point essentiel de la stratégie touristique de la métropole.

Développer l'attractivité de Rennes par la promotion de sa vie nocturne est un enjeu, tant pour mettre en valeur la diversité de l'offre présente sur le territoire que pour préparer l'accueil de nouveaux publics avec l'arrivée de projets structurants : la ligne à grande vitesse en 2017 qui reliera Paris à Rennes en 1h27, l'ouverture du centre de congrès en 2018, la mise en service de la seconde ligne de métro en 2020.

→ **Objectif 1** : Soutenir l'offre nocturne existante et encourager sa diversité

L'offre nocturne rennaise au sens large - culturelle, gastronomique, commerciale et festive - est riche et variée. Elle est source de rencontres et de créativité, mais également de retombées économiques et sociales.

La Ville a réaffirmé par les engagements pris lors des États généraux de la Culture son soutien à la vitalité de l'offre culturelle rennaise pour permettre à tous d'avoir accès à la culture. Elle a, par exemple, adhéré au Groupement d'intérêt public (GIP) «cafés cultures», un dispositif d'aide à l'emploi dans le but de faciliter les propositions culturelles dans les bars : concerts, expositions, théâtre...

Encourager la diversité de l'offre, c'est aussi s'associer aux réflexions engagées sur le territoire rennais, qu'il s'agisse du développement du volet nocturne de la stratégie touristique menée par Destination Rennes, des réflexions sur les temporalités du commerce ou des réflexions sur l'aménagement urbain de Rennes à l'horizon 2030.

→ **Objectif 2** : Communiquer sur l'offre nocturne et les informations utiles

Communiquer sur l'offre nocturne permet de la faire mieux connaître et de faciliter son accès à tous. En matière de promotion de l'offre nocturne événementielle, des engagements pris lors des États généraux de la Culture visent par exemple à créer avec les acteurs du territoire :

- une plateforme numérique collaborative pour mieux informer la population, promouvoir les initiatives et orienter les acteurs,
- plusieurs bornes de réservation mutualisées entre les acteurs culturels de type «kiosque» pour accéder aux billets de dernière minute, réserver ses places...

Communiquer sur les services ouverts la nuit et les informations pratiques facilite la vie du noctambule qu'il soit rennais ou de passage. Les acteurs ont identifié le besoin d'avoir rapidement accès à ces informations.

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

→ Encourager la mise en place de parcours pour faire connaître la ville, son patrimoine et sa vie nocturne :

- parcours d'offres touristiques nocturnes proposés par Destination Rennes,
- parcours illumination 2.0 issus du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) qui permet de découvrir le patrimoine de la Ville.

→ Proposer un éclairage et une signalétique adaptés aux déplacements nocturnes. Utiliser l'éclairage pour orienter vers l'offre nocturne.

→ Participer aux réflexions menées dans le cadre des États généraux de la Culture portant sur l'activité nocturne : les lieux, les horaires, la mobilité et les espaces ouverts.

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

→ Créer et rendre disponible sur le site consacré à la vie nocturne un guide de la nuit à Rennes : cartographie des services ouverts la nuit (lieux culturels, lieux de convivialité et leurs horaires...) et informations pratiques : moyens de transports disponibles, numéros et services utiles, dispositifs présents sur l'espace public...

→ S'associer à la mise en œuvre des engagements pris lors des États Généraux de la Culture portant sur la communication de l'offre culturelle.



→ **Objectif 3 : intégrer la vie nocturne aux projets structurants d'aménagement et de mobilité en cours et à venir**

Les acteurs s'accordent sur la pertinence de la prise en compte de la dimension nocturne dans l'aménagement urbain : aménagement de nouveaux espaces de vie nocturne, diffusion de lieux de convivialité dans les quartiers, développement de l'offre culturelle de proximité... Les activités et les horaires de ces propositions devront être adaptés au lieu d'implantation.

La question des espaces de vie nocturne est indissociable de celle de la mobilité.

La mobilité est un point fondamental de la vie nocturne. Elle permet de circuler entre les différents lieux d'offres et surtout

d'effectuer en toute sécurité le retour au domicile, qu'il soit situé à Rennes ou dans une commune périphérique.

L'offre nocturne de transports publics a été développée : rallongement des horaires d'ouverture du métro et de circulation des bus en fin de semaine et le week-end, ouverture d'une seconde ligne de bus de nuit pour faciliter les retours de soirées.

Les acteurs sont en attente d'autres initiatives qui permettraient de compléter cette offre (taxis, covoiturage festif...).

LES ACTEURS S'ENGAGENT À

- Participer aux réflexions en cours dans le cadre du projet urbain Rennes 2030 : élargissement du centre-ville, espaces de convivialité dans les quartiers...
- Améliorer la lisibilité de l'offre de mobilité nocturne existante
- Soutenir de nouvelles initiatives en matière de transports permettant de circuler :
 - entre les différents espaces de vie nocturne
 - entre le centre-ville et les quartiers
 - entre Rennes et les communes périphériques

**LE CADRE :
LE CONSEIL DE LA NUIT**

Le Conseil de la nuit assure le suivi de la Charte.

→ **Ses fonctions sont :**

CONCERTER

Le Conseil de la nuit est le moyen pour la Ville de mobiliser les acteurs de la vie nocturne afin de travailler avec eux à l'élaboration de réponses pour le développement d'une vie nocturne animée et apaisée.

INFORMER

Le Conseil de la nuit permet de faire connaître, d'apporter des précisions, d'expliquer le sens des actions existantes aux acteurs et au grand public. Il permet aussi de rendre compte de l'avancée des travaux entrepris.

DIALOGUER

Le Conseil de la nuit permet de créer l'échange entre les acteurs. Il s'agit de créer le partage de connaissances et de compétences, mais aussi de débattre de sujets relatifs à la vie nocturne pour permettre l'évolution des pratiques ou la recherche de solutions innovantes. L'objectif est de croiser la vision et l'expertise de tous.

AGIR

Le Conseil de la nuit doit permettre de mettre en œuvre des actions ayant des effets concrets sur le terrain.

Un calendrier sera établi chaque année pour définir des priorités de travail et apporter des réponses concrètes aux enjeux définis dans cette Charte.



LA PARTICIPATION AU CONSEIL DE LA NUIT

La participation des Rennaises et des Rennais est au cœur de ce projet labellisé Fabrique Citoyenne. Associés à l'écriture de cette nouvelle Charte, les habitants trouveront aussi leur place dans l'animation du Conseil de la nuit. Leur participation est libre.

Avec son Pacte jeunesse, Rennes Métropole s'est engagée à développer la participation des jeunes Rennaises et Rennais et à leur permettre d'être de véritables acteurs de la ville.

En cohérence avec le Pacte, la Charte de la vie nocturne recherchera donc à favoriser l'expression des jeunes, encourager leurs initiatives et soutenir leurs projets. Elle leur permettra de s'engager et de s'informer, notamment en s'impliquant sur les questions suivantes :

- l'organisation de soirées festives et innovantes à travers le dispositif ND4J
- l'investissement de l'espace public de manière festive, ludique, artistique ou oisive
- le partenariat avec les universités, les écoles et la ville
- l'évolution de l'offre de transports ;
- le développement des actions d'information autour de la vie sexuelle et affective, de prévention santé et d'accès aux soins
- l'accès à la vie culturelle...

Rennaises et Rennais, qu'ils soient jeunes ou non, pourront s'investir au sein du Conseil de la nuit :

- Participer aux groupes thématiques qui les intéressent ou à l'assemblée plénière du Conseil de la nuit ;
- S'informer via le site internet consacré à la vie nocturne qui sera créé ;
- Proposer des thèmes sur lesquels ils souhaiteraient que le Conseil de la nuit travaille ou sur lesquels ils souhaiteraient être mieux informés via ce site ;
- Proposer toute autre forme de participation.





REMERCIEMENTS AUX ACTEURS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉCRITURE DE CETTE NOUVELLE CHARTE :

Les Rennaises et les Rennais qui se sont impliqués dans les groupes de travail.

Le Conseil régional; la Préfecture d'Ille et Vilaine; la Sous-Préfecture de Saint-Malo; Keolis; le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 35); la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP 35); la Déléguée Cohésion Police Population Centre-ville (DDSP 35 - Cohésion sociale); l'Agence régionale de santé (ARS); la SME-BA Rennes; le Centre Hospitalier Guillaume Rognier; le Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS); SEA 35-Le Relais; Optima; Cité et Médiation; NEOTOA; Aiguillon Construction; Espacil Habitat; Le Carré Rennais; la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI); l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie(UMIH) - Monde de la nuit; Vivre à Rennes Centre; Université Rennes 1 - Service d'aide à la vie étudiante; Université Rennes 1 - Service culturel - Le Diapason; Université Rennes 2 - Service culturel Le Tambour; Radio campus Rennes 1; le Conseil des délégués pour la vie lycéenne du Lycée Bréquigny; la Classe de BTS 1 SP 35 du Lycée Bréquigny - le Réseau Maison des Lycéens; la Maison Des Lycéens de Bréquigny; la MJC Antipode; Jeudevi; Noz'ambule; le CRIJ Bretagne; Prév'en ville; Unis Cité; Liberté Couleurs; la Ligue de l'enseignement 35; l'ANPAA; le Collectif Orange Bleue; le collectif des festivals engagés dans le développement durable et solidaire en Bretagne (FEDDS); Le Delicatessen; L'Espace; Le Gatsby Club; Le Pym's; Le Batchi; La Suite; Le 1988 Live Club; El Teatro; L'Upper Place; L'Aventure; Le Shamrock; Le Petit Vélo; Le Café Cactus; Le Tio Paquito; L'Hacienda; La Banque; La Contrescarpe; Le Liberté - L'étage; Le Moon station; Le Kenland; Le Chantier; Le Bar'hic; Le Ty Anna; l'Association des Bars à Ambiances Musicales de la Ville de Rennes (ABAMR); le restaurant Le Carré; le Collectif Culture Bar-Bars; Association Trans Musicales; Bars en Trans; Crab Cake Corp; Collectif La sophiste; Open Fader; les services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole (Direction Action Territoriale Tranquillité Publique; Service Prévention de la Délinquance - Médiation; Direction Santé Publique Handicap; Direction Police Municipale Domaine Public; Direction des jardins et Biodiversité; Service Réglementation Prestations administratives; Service Santé Environnement; Bureau des Temps; Direction de la Culture; Mission Jeunesse; Destination Rennes; Service Commerce Tourisme; Action commerciale; Direction de la Voirie; Direction de la Voirie Propreté et Fête; Service Maîtrise d'œuvre Espace public et infrastructures; Direction de Quartier Centre; Mission Démocratie Locale; Direction de la Communication).

Contact : Direction Action Territoriale Tranquillité – dattp@ville-rennes.fr - 02 23 62 22 15

CRÉATION GRAPHIQUE, RÉALISATION ET IMPRESSION : SERVICE IMPRIMERIE RENNES MÉTROPOLE - MAI 2016

CHARTRE DE LA VIE NOCTURNE



rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE



